



# Rapport au Parlement

Participation du Canada aux banques  
régionales de développement 2004





# Rapport au Parlement

Participation du Canada  
aux banques régionales  
de développement  
2004

Agence canadienne de  
développement international



**Agence canadienne de développement international (ACDI)**

200, promenade du Portage  
Gatineau (Québec) K1A 0G4  
Canada

Téléphone :

819-997-5006 1 800 230-6349 (sans frais)

Ligne pour les malentendants et les personnes  
ayant des difficultés d'élocution :

819-953-5023 1 800 331-5018 (sans frais)

Télécopieur : 819-953-6088

Site Web : [www.acdi.gc.ca](http://www.acdi.gc.ca)

Courriel : [info@acdi-cida.gc.ca](mailto:info@acdi-cida.gc.ca)

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, 2006

Imprimé au Canada

N° de catalogue : CD-1/2005F-PDF

ISBN : 0-662-69480-5



Photo de la page couverture : © ACDI/Pierre St-Jacques

Les banques régionales de développement aident les gens, comme cette femme qui suit une formation pour devenir technicienne industrielle au Sénégal, en appuyant le développement du secteur privé.



# Table des matières

<b>Sigles et acronymes</b> .....	v
<b>Résumé</b> .....	vii
<b>Aperçu</b> .....	1
Évolution du contexte .....	1
Les Objectifs de développement du millénaire .....	2
Une introduction aux banques régionales de développement .....	2
Le rôle du Canada dans les banques régionales de développement .....	4
Direction des banques régionales de développement .....	5
Développement en général : tableau des résultats clés en 2004 .....	6
Développement du secteur privé : tableau des résultats clés en 2004 .....	8
Le développement du secteur privé : moteur de la croissance économique .....	9
<b>La Banque africaine de développement : faits saillants de 2004</b> .....	11
Bilan relatif aux objectifs de 2004 .....	11
Banque africaine de développement – Approbations par secteur en 2004 .....	14
Développement du secteur privé .....	15
Rôle du Canada au sein de la Banque .....	15
Le Fonds canadien d'affectation spéciale pour l'assistance technique de la Banque africaine de développement .....	16
<b>Création d'emplois au Ghana</b> .....	18
<b>La Banque asiatique de développement : faits saillants de 2004</b> .....	20
Bilan relatif aux objectifs de 2004 .....	20
Banque asiatique de développement – Approbations par secteur en 2004 .....	23
Développement du secteur privé .....	24
Rôle du Canada au sein de la Banque .....	25
Les fonds de coopération créés par le Canada à la Banque asiatique de développement : mise à jour .....	25
<b>Amélioration des services téléphoniques et de l'infrastructure en Afghanistan</b> .....	27
<b>La Banque interaméricaine de développement : faits saillants de 2004</b> .....	29
Bilan relatif aux objectifs de 2004 .....	29



Développement du secteur privé .....	32
Banque interaméricaine de développement – Approbations par secteur en 2004 .....	32
Rôle du Canada au sein de la Banque .....	33
<b>Réduire la pauvreté par le transfert de fonds en Amérique latine et dans les Caraïbes .....</b>	<b>35</b>
<b>La Banque de développement des Caraïbes : faits saillants de 2004 .....</b>	<b>38</b>
Bilan relatif aux objectifs de 2004 .....	38
Banque de développement des Caraïbes – Approbations par secteur en 2004 .....	41
Développement du secteur privé .....	41
Rôle du Canada au sein de la Banque .....	42
Le Fonds d'affectation spéciale pour les besoins fondamentaux de la Banque de développement des Caraïbes : mise à jour .....	43
<b>Atténuation des caprices de la nature .....</b>	<b>44</b>
<b>Conclusion .....</b>	<b>47</b>
<b>Annexe .....</b>	<b>48</b>
Contribution du Canada aux banques régionales de développement pour les exercices 2002-2003, 2003-2004 et 2004-2005 .....	48

Le présent rapport résume les activités des banques régionales de développement réalisées au cours de l'année civile 2004. Il est en partie fondé sur les données contenues dans le rapport annuel de chacune des banques, généralement présentées à leur assemblée annuelle l'année civile suivante.



## Sigles et acronymes

<b>ACDI</b>	Agence canadienne de développement international	<b>GR</b>	Gestion axée sur les résultats
<b>ANASE</b>	Association des Nations de l'Asie du Sud-Est	<b>GRD</b>	Gestion axée sur les résultats de développement
<b>BAfD</b>	Banque africaine de développement	<b>IFI</b>	Institutions financières internationales
<b>BA sD</b>	Banque asiatique de développement	<b>MERCOSUR</b>	Marché commun du cône sud (Argentine, Brésil, Bolivie, Chili, Paraguay, Uruguay)
<b>BDC</b>	Banque de développement des Caraïbes	<b>NEPAD</b>	Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique
<b>BERD</b>	Banque européenne pour la reconstruction et le développement	<b>ODM</b>	Objectifs de développement du millénaire
<b>BID</b>	Banque interaméricaine de développement	<b>OCDE</b>	Organisation de coopération et de développement économiques
<b>BRD</b>	Banque régionale de développement	<b>ONU</b>	Organisation des Nations Unies
<b>DSP</b>	Développement du secteur privé	<b>PME</b>	Petite et moyenne entreprise
<b>FAsD</b>	Fonds asiatique de développement	<b>PPTE</b>	Pays pauvres très endettés
<b>FAfD</b>	Fonds africain de développement	<b>ROC</b>	Ressources ordinaires en capital
<b>FIM</b>	Fonds d'investissement multilatéral – BID	<b>SRAS</b>	Syndrome respiratoire aigu sévère
<b>FMI</b>	Fonds monétaire international	<b>VIH/sida</b>	Virus de l'immunodéficience humaine/syndrome d'immunodéficience acquise
<b>FOS</b>	Fonds des opérations spéciales – BID	<b>UN</b>	United Nations
<b>FSD</b>	Fonds spécial de développement – BDC		
<b>FSN</b>	Fonds spécial du Nigéria – BAfD		





## Résumé

Les banques régionales de développement (BRD) — africaine, asiatique, interaméricaine et des Caraïbes — jouent un rôle clé dans la coopération au développement<sup>1</sup>. En tant qu'institutions financières, elles peuvent mobiliser des ressources financières beaucoup plus importantes que les donateurs individuels. Elles facilitent également l'harmonisation et la coordination, permettant ainsi aux pays en développement d'entreprendre de vastes projets dans les domaines du transport, de l'énergie et du développement social, pour ne nommer que ceux-là. Comme les autres membres de la communauté du développement, les banques ont convenu que les Objectifs de développement du millénaire (ODM) constitueraient la pierre d'assise de leurs activités, et elles s'emploient à accroître l'efficacité de leur aide<sup>2</sup>.

Le Canada est le seul pays du monde à occuper un siège permanent au conseil d'administration de chacune des quatre BRD<sup>3</sup>. À titre de membres de ces conseils, non seulement les administrateurs du Canada approuvent les principales politiques et propositions de prêt, mais ils aussi participent à l'orientation de la gestion globale des banques. La présence du Canada aux conseils d'administration lui permet de participer aux décisions prises à l'échelle internationale et de faire valoir qui sont fondamentales pour le Canada : liberté, démocratie, primauté du droit et droits de la personne. La concentration des

efforts sur les ODM et la réduction de la pauvreté, l'accroissement de l'efficacité de l'aide, la promotion du développement du secteur privé (DSP) et l'amélioration de la gestion interne des banques constituent les priorités du Canada en ce qui concerne les BRD.

### Le développement du secteur privé

L'approche du DSP reconnaît que le secteur privé est une force motrice de la croissance et qu'il peut contribuer à générer des revenus et des débouchés pour les pauvres. Bien que la définition du DSP varie d'une BRD à l'autre, celui-ci peut inclure l'amélioration du climat d'investissement et du contexte commercial par le biais de modifications réglementaires, d'améliorations apportées aux infrastructures, du rapprochement entre les entrepreneurs et les nouveaux marchés et de l'octroi d'un financement aux entreprises; mentionnons aussi le renforcement des institutions financières et gouvernementales, l'élargissement des services destinés aux pauvres (par exemple, le micro-financement) et la promotion des partenariats public-privé.

1. Le Canada est aussi membre de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD), une banque régionale de développement qui exerce ses activités en Europe et en Asie centrale. Le ministre des Finances, qui est le gouverneur du Canada pour cette Banque, établit un rapport distinct sur ses opérations, qui ne sont donc pas traitées dans le présent rapport.
2. Pour plus de détails sur les ODM, voir l'encadré, p. 2.
3. Les États-Unis ne sont pas membres de la Banque de développement des Caraïbes et ne siègent donc pas au conseil d'administration de la Banque. Le Canada est membre d'un groupe de pays au sein de la Banque africaine de développement et de la Banque asiatique de développement, mais occupe son propre siège à la Banque interaméricaine de développement et à la Banque de développement des Caraïbes.



En 2004, l'expansion économique mondiale s'est poursuivie et toutes les régions en développement ont affiché une croissance annuelle d'au moins 5 %; toutefois, le fossé entre riches et pauvres, en particulier dans certains pays, continue de s'élargir. D'ailleurs, lorsque les pays ont été appelés à évaluer leurs progrès à l'égard des ODM, force a été de constater qu'en dépit de cette croissance, la plupart d'entre eux n'arriveraient pas à atteindre leurs objectifs d'ici la date cible de 2015. En 2004, la communauté internationale, y compris les banques, a multiplié les efforts pour favoriser la réalisation des ODM, entre autres en aidant les pays en développement partenaires à favoriser une croissance économique durable susceptible de contribuer à la réduction de la pauvreté.

Un des faits saillants de l'année a été le lancement, par la Commission des Nations unies sur le secteur privé et le développement, coprésidée par le Canada et le Mexique, du rapport *Libérer l'entrepreneuriat : Mettre le monde des affaires au service des pauvres*. Ce rapport, qui soulignait la relation entre le DSP et la réduction de la pauvreté, a été chaudement accueilli par la communauté des donateurs. Les BRD, qui appuient des projets dans tous les secteurs, occupent une place privilégiée en ce qui concerne le DSP compte tenu de leur expérience dans ce secteur et de l'accès qu'elles ont à des ressources financières. Les efforts de DSP constituent d'ailleurs le thème central de ce rapport au Parlement.

**La Banque africaine de développement (BAfD)** a mené à bien les négociations de la dixième reconstitution du Fonds africain de développement, dont les ressources

sont passées à 5,75 milliards de dollars<sup>4</sup>, soit une hausse de 43 % par rapport à la neuvième reconstitution. Les prêts, y compris les subventions et les prêts concessionnels, qui se sont chiffrés à 2,75 milliards de dollars, ont surtout été affectés à l'infrastructure, aux projets multisectoriels, à l'agriculture et au développement rural, ainsi qu'au secteur financier et au développement social. En 2004, la BAfD a consacré 1,57 milliard de dollars à l'initiative renforcée portant sur l'allègement de la dette des pays pauvres très endettés (PPTE), en faveur du Ghana, de l'Éthiopie, du Niger, de la République du Congo et du Sénégal<sup>5</sup>.

En 2004, la Banque a poursuivi la mise en œuvre de réformes et a renforcé sa gouvernance en établissant une fonction d'inspection de même que des unités de conformité et de médiation. Le premier examen annuel de la mise en œuvre du plan stratégique de la BAfD a permis de dégager les importants progrès accomplis dans l'alignement de la planification stratégique et de la budgétisation. La Banque s'est dotée d'un cadre de gestion axée sur les résultats (GR) ainsi que d'un plan d'harmonisation afin d'améliorer la coordination de ses activités. Elle a investi 254 millions de dollars dans le DSP en 2004, principalement sous forme de prêts pour le perfectionnement des compétences, la promotion du marketing et le financement de petites et moyennes entreprises.

La BAfD a également lancé une nouvelle initiative d'envergure dans le domaine de l'approvisionnement en eau, que le Canada appuie. Le Canada a aussi joué un rôle important pour ce qui de garantir l'intégration d'une approche axée sur les résultats dans la nouvelle politique

4. Toutes les sommes figurant dans ce rapport sont exprimées en dollars américains, à moins d'indication contraire.

5. L'initiative en faveur des PPTE est un mécanisme global de réduction de la dette des pays pauvres très endettés qui appliquent des programmes d'ajustement et de réforme appuyés par le FMI et la Banque mondiale. Lorsqu'un pays est admissible à une aide dans le contexte de l'initiative — c'est ce qu'on appelle le point de décision — il devient alors admissible à l'allègement intégral dans le cadre de l'initiative. Lorsqu'il a exécuté des réformes stratégiques, a atteint la stabilité économique et a déployé une stratégie de réduction de la pauvreté pendant au moins un an, on estime que le pays a atteint le point d'achèvement; il devient alors admissible à l'allègement intégral promis dans le cadre de l'initiative.



sur le DSP, de promouvoir le plan d'action sur l'égalité entre les sexes, d'intégrer la GR et de soutenir les réformes du processus budgétaire et du système d'évaluation.

**La Banque asiatique de développement (BAsD)** dessert plusieurs des économies connaissant la plus forte croissance au monde. En 2004, elle a conclu la neuvième reconstitution du Fonds asiatique de développement, qui a atteint 7 milliards de dollars, comparativement à 5,65 milliards en 2002. Cette reconstitution a donné le coup d'envoi à un vaste programme de réforme interne touchant presque toutes les facettes du travail de la BAsD. Les prêts, y compris les subventions et les prêts concessionnels, qui ont totalisé 5,68 milliards de dollars, ont surtout été affectés à l'infrastructure, à la gouvernance, au développement social, aux projets multisectoriels, à l'agriculture et au développement rural, au commerce et à l'industrie.

La BAsD a fait des avancées concrètes dans le dossier de la gouvernance en 2004. Son nouveau mécanisme de responsabilisation est devenu entièrement opérationnel, ce qui veut dire que les personnes qui ont souffert des conséquences néfastes de programmes appuyés par la BAsD ont non seulement un recours pour rechercher des solutions à leurs problèmes, mais ils peuvent aussi signaler toute infraction présumée aux politiques et procédures opérationnelles de la Banque. Un examen indépendant de l'incidence de la restructuration de la Banque en 2003 a révélé de nets progrès en ce qui concerne la mise en œuvre de sa stratégie de réduction de la pauvreté et l'efficacité de son aide. En 2004, la BAsD a approuvé une aide s'élevant à 807,2 millions de dollars pour le secteur privé — soit une hausse de 49 % par rapport à 2003 — principalement sous forme de prêts pour la réforme du cadre législatif et réglementaire, la

participation au capital, les partenariats public-privé et les garanties des investissements.

Le Canada a contribué de près au renforcement du rôle du conseil d'administration dans la prise des décisions relatives aux politiques, stratégies et programmes, à l'orientation des efforts de préparation et de planification des projets en fonction des résultats, à l'orientation des programmes de DSP, et aux encouragements donnés aux dirigeants de la Banque afin qu'ils tiennent compte des constatations des évaluations.

**La Banque interaméricaine de développement (BID)** sert un groupe de pays dont un bon nombre ont un revenu intermédiaire. Toutefois, la bonne performance des zones urbaines tend à éclipser l'existence de poches de grande pauvreté dans les zones rurales. En 2004, les prêts, y compris les subventions et les prêts concessionnels, qui se sont chiffrés globalement à 6,09 milliards de dollars, ont surtout été affectés aux secteurs de développement social et de production, à la gouvernance, aux finances, à l'infrastructure, à l'agriculture et au développement rural. De plus, au cours de l'année, des mesures d'allègement de la dette totalisant 82 millions de dollars ont été prises par la Banque en faveur de la Bolivie, du Guyana et du Nicaragua dans le cadre de l'initiative pour les PPTE.

Au cours de l'année également, la BID a mis en œuvre une nouvelle politique sur la divulgation des renseignements et a refondu ses activités d'approvisionnement. Son Bureau de l'intégrité institutionnelle, nouvellement établi, a fait enquête sur un certain nombre d'irrégularités et de cas de corruption signalés, et a aussi résolu plusieurs problèmes signalés avant 2004 par le biais d'activités d'éducation, de formation, de prévention et de dépistage. Les efforts visant à simplifier et à assouplir les mécanismes



de prêts et à élaborer un nouveau cadre pour les prêts se sont poursuivis au cours de l'année. La Banque a aussi progressé sur les plans du rendement des projets et de la gestion du risque et a lancé des programmes multipays ayant pour objet d'intensifier son engagement à l'égard des ODM et de suivre les progrès grâce au développement des capacités. Le Groupe de la Banque mondiale a consacré 571 millions de dollars au DSP. À cette fin, il a consenti des prêts, des garanties ainsi que du capital-risque, et a soutenu la réforme du cadre réglementaire, le perfectionnement des compétences de même que les négociations commerciales et l'exécution des accords commerciaux.

La BID a aidé de petits pays en développement à se préparer à profiter davantage des négociations de libre-échange en renforçant leurs capacités au chapitre du commerce. La Banque s'est employée à aider les pays en développement à négocier et à exécuter des accords commerciaux, ainsi qu'à s'adapter aux nouveaux régimes commerciaux. Cette aide a été partiellement financée par le Fonds de commerce du Canada (FCC), géré par la BID.

Le Canada a joué un rôle important dans l'adoption, par la BID, d'une stratégie en matière d'efficacité du développement et du plan de mise en œuvre. Il a également soutenu l'examen des activités de DSP de la Banque et a aidé cette dernière à améliorer ses programmes de développement.

**La Banque de développement des Caraïbes (BDC)**, qui reçoit des sommes substantielles du Canada, appuie résolument les programmes d'intégration régionale, d'atténuation des effets des catastrophes et de redressement.

Les prêts, y compris les subventions et les prêts concessionnels, qui se sont chiffrés globalement à 123,64 millions de dollars, ont été affectés à des projets d'infrastructure, aux secteurs de production, au développement social, à la reprise et à la reconstruction après les catastrophes, aux besoins fondamentaux et à la gouvernance. En 2004, la BDC a constitué son premier service d'évaluation et a adopté une stratégie de réduction de la pauvreté. La Banque a également pris d'importantes mesures pour étayer ses programmes d'intervention en cas de catastrophe, tant sur le plan de la planification préalable que sur le plan de l'aide à la reconstruction.

La BDC a continué de renforcer son efficacité en matière de développement en améliorant sa formule d'affectation des ressources, ses outils de planification stratégique et son cadre de gestion du risque, de même que ses systèmes de suivi et d'évaluation du rendement. La Banque a accompli des progrès notables en ce qui concerne la mise en œuvre de la GR et l'harmonisation, et a collaboré de près avec la BID à des programmes d'aide d'urgence et de gestion du risque de crédit, ainsi qu'à d'autres programmes. Elle a consacré 10,3 millions de dollars au DSP, à l'appui de la formation et de l'assistance technique destinées à plus de 600 très petites et petites entreprises, de la réforme du cadre réglementaire, de l'établissement d'une agence d'évaluation du crédit, et de la réalisation d'une étude de faisabilité pour un fonds visant à venir en aide aux pays défavorisés par la création du marché unique de la Communauté des Caraïbes.

Le Canada a joué un rôle important pour ce qui est d'aider la BDC à élaborer sa stratégie de réduction de la pauvreté, étape charnière dans la transformation de la Banque en une institution de développement. Le chef de



l'Évaluation de la BDC travaille en étroite collaboration avec des experts canadiens de l'évaluation dans le cadre d'initiatives informelles visant le partage des connaissances et les échanges sur les questions liées à l'évaluation.

**En résumé**, en 2004, toutes les BRD ont réalisé des progrès en ce qui concerne le renforcement de l'efficacité de l'aide, plus particulièrement dans les secteurs de la gouvernance interne, de l'intégration de la GR, de l'harmonisation avec les autres donateurs et de l'alignement de leurs programmes sur les priorités des pays membres en matière d'emprunts. Elles ont continué de cibler de manière plus stratégique leurs efforts de réduction de la

pauvreté, de chercher à assurer une gouvernance plus ouverte et responsable et de contribuer au renforcement du système multilatéral en travaillant de concert dans des domaines clés tels que la lutte contre le VIH/sida, l'élimination de la corruption et l'efficacité de l'aide. Les faits saillants de l'année sont résumés dans les tableaux sur les résultats clés présentés plus loin. Le Canada continuera d'encourager l'amélioration de la gouvernance, le renforcement des fonctions de vérification et d'évaluation, la poursuite des progrès en matière d'harmonisation et d'alignement, l'intégration de l'égalité entre les sexes, le dialogue régional et l'échange de connaissances.





# Aperçu

## Évolution du contexte

Au cours de la dernière génération, l'intégration des marchés, la révolution de l'information et des communications et l'émergence de menaces mondiales telles que la grippe aviaire et le réchauffement de la planète sont autant de phénomènes qui ont contribué à rapprocher les peuples du monde. La gestion de changements à une telle échelle exige une collaboration internationale. Les organisations multilatérales comme les Nations Unies (ONU) et les institutions financières internationales offrent des tribunes privilégiées où tous les pays peuvent fixer les règles de conduite internationales, jeter les bases d'actions concertées et promouvoir des valeurs communes, par exemple la liberté, la démocratie, la primauté du droit et les droits de la personne.

Le Canada est un membre fondateur et un ardent défenseur d'institutions comme l'ONU et ses organismes, la Banque mondiale et le Fonds monétaire international (FMI) ainsi que les banques régionales de développement (BRD), pour n'en nommer que quelques-unes. En cette capacité, il contribue activement au développement et à la recherche de la paix dans le monde depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. En adhérant à ces organisations, le Canada est en mesure de conjuguer ses ressources avec celles d'autres pays afin de relever des défis auxquels un pays à lui seul ne saurait faire face, tels la réalisation des Objectifs de développement du millénaire (ODM), la lutte contre le virus de l'immunodéficience humaine et le syndrome d'immunodéficience acquise (VIH/sida) ou le syndrome respiratoire aigu sévère

(SRAS), ou encore le renversement du cours des changements climatiques.

Les cinq dernières années ont été marquées par le renforcement et la dynamisation de la communauté du développement international. En effet, tous les organismes de développement ont intégré à leurs activités les ODM qui ont été adoptés lors de l'Assemblée générale de l'ONU en 2000. Cela a aidé ces derniers à harmoniser leurs priorités et leurs programmes. Le « nouveau pacte pour le développement », formulé lors de la Conférence internationale de l'ONU sur le financement du développement, en 2002, a fait de la relation entre les pays industrialisés et les pays en développement un partenariat d'égaux : les pays en développement sont responsables de leur propre développement, alors que les pays industrialisés et les institutions multilatérales fournissent une aide efficace et prévisible, et suppriment l'incohérence de leurs politiques commerciales et économiques plus générales qui touchent les pays en développement.

Ce nouveau pacte a donné lieu à de vastes efforts internationaux destinés à améliorer l'efficacité de l'aide. À une réunion de haut niveau qui a eu lieu à Rome en 2003, les partenaires du développement ont convenu de la nécessité d'harmoniser les politiques, pratiques et processus d'aide de manière à accroître l'efficacité et l'incidence de leur travail. Ils ont officialisé cette entente en ratifiant, en mars 2005, la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide, qui a conduit à la définition d'objectifs et d'indicateurs de développement destinés à permettre à toutes les parties d'évaluer les progrès à l'égard de la réalisation de leurs engagements.



## Les Objectifs de développement du millénaire

Au Sommet du Millénaire, qui s'est tenu en septembre 2000, des dirigeants du monde entier ont adopté des objectifs de développement précis et mesurables. Les huit Objectifs de développement du millénaire ont ensuite été publiés dans le rapport du Secrétaire général des Nations Unies en date du 6 septembre 2001, portant sur une feuille de route visant l'application de la Déclaration du Millénaire. Ces huit objectifs sont les suivants :

1. Réduire l'extrême pauvreté et la faim
2. Assurer l'éducation primaire pour tous
3. Promouvoir l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes
4. Réduire la mortalité infantile
5. Améliorer la santé maternelle
6. Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies
7. Assurer un environnement durable
8. Mettre en place un partenariat mondial pour le développement

À ces objectifs sont associés des cibles quantifiées et un ensemble d'indicateurs destinés à mesurer les progrès réalisés vers la réduction de l'extrême pauvreté et de tous les enjeux qui y sont associés.

Bien que la plupart des pays aient maintenu le cap sur la reprise économique en 2004, un examen des progrès accomplis vers l'atteinte des ODM, en prévision d'une session extraordinaire de l'ONU en 2005, s'est révélé peu encourageant pour ce qui est de l'échéance de 2015.

En effet, si la plupart des pays ont affiché des progrès dans le secteur de l'éducation primaire, le constat est bien moins reluisant, particulièrement en Afrique, lorsqu'il s'agit des objectifs relatifs à la réduction de la pauvreté, à l'égalité entre les sexes, à la réduction de la mortalité maternelle, à la lutte contre le VIH/sida et à la durabilité de l'environnement.

## Une introduction aux banques régionales de développement

Les institutions financières internationales, telles que la Banque mondiale et le FMI, ainsi que les banques de développement — africaine, asiatique, interaméricaine et des Caraïbes — offrent des services financiers, d'analyse et de consultation à leurs pays membres. L'appartenance du Canada à la Banque mondiale et au FMI passe par le ministère canadien des Finances et par d'autres institutions, par le biais de l'Agence canadienne de développement international (ACDI). Conformément à la *Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes*, le ministère des Finances du Canada présente au Parlement un rapport annuel qui résume les activités de la Banque mondiale et du FMI, et qui met l'accent sur les activités qui ont influé sur le Canada ou auxquelles le Canada a prêté son appui. Dans le même ordre d'idées, le présent rapport présente une synthèse des activités des BRD, conformément à ce que recommandait en 1995 le Comité parlementaire mixte spécial chargé de l'examen de la politique étrangère du Canada ayant pour objet d'améliorer la communication au Parlement des renseignements relatifs aux institutions financières internationales (IFI).

Les banques de développement (BRD) africaine, asiatique, interaméricaine et des Caraïbes ont été créées dans les années 1960 dans le but de mobiliser des ressources



financières et techniques destinées à appuyer le développement socio-économique de chacune des régions. Comme elles sont présentes dans les régions mêmes, les banques peuvent réagir aux besoins de leurs membres de façon mieux adaptée que les institutions mondiales, telles que la Banque mondiale. À titre d'exemple, la Banque de développement des Caraïbes a fait des investissements considérables en faveur de la diversification économique et de la compétitivité pour compenser l'élimination des préférences commerciales qui protégeaient les économies insulaires depuis des dizaines d'années.

Par ailleurs, contrairement aux institutions mondiales où le poids du vote est proportionnel à la contribution du pays, les BRD permettent aux pays membres régionaux de participer de plus près à l'établissement des priorités. Certes, le poids des votes dans les BRD est également fonction de la contribution du pays, mais les membres régionaux, en tant que groupe, disposent d'un pourcentage plus élevé des voix, ce qui leur permet de mieux se faire entendre lorsqu'il s'agit de fixer les priorités. Au fil des ans, grâce aux BRD, les pays membres emprunteurs ont été en mesure d'investir dans des projets à forte intensité de capital, comme les réseaux de transport et de télécommunications, la distribution de l'énergie, les services de santé et d'éducation, et plusieurs autres activités de développement.

Aujourd'hui, toutes les BRD ont incorporé les ODM à leurs programmes et stratégies. En outre, elles se sont toutes engagées à améliorer l'efficacité de leurs programmes en mettant l'accent sur la prise en charge locale du processus de développement, la coordination et l'harmonisation entre les donateurs et l'orientation de tous les efforts en fonction de résultats clairs et mesurables.

Les BRD comptent parmi leurs membres des pays emprunteurs — les pays en développement (et quelques pays à revenu intermédiaire) d'Afrique, d'Asie, d'Amérique latine et des Caraïbes — et des pays non emprunteurs comme le Canada et d'autres donateurs. Les ressources proviennent de contributions financières de pays membres, de remboursements de prêts et d'emprunts sur les marchés financiers du monde. Ainsi, les banques peuvent avoir accès à des ressources financières beaucoup plus importantes que celles auxquelles pourrait avoir accès un pays membre, emprunteur ou donateur, par ses propres moyens.

Les contributions financières des pays membres prennent deux formes : les souscriptions au capital et les contributions aux fonds d'aide concessionnels. En voici la description :

#### ***Souscriptions au capital***

Le Canada, à l'instar de tous les autres pays membres, souscrit au capital des BRD. Ces contributions, ou souscriptions, se composent de capital « d'apport » et de capital « exigible ». Les pays paient comptant une petite partie de leur engagement (seulement 2 % dans certains cas) et promettent de payer le reste — le capital exigible — dans le cas peu probable où cela s'avérerait nécessaire. À ce jour, aucune banque multilatérale de développement n'a dû faire appel à ce type de capital. Grâce à la garantie implicite de ce capital exigible fournie à une banque par ses actionnaires — particulièrement les pays donateurs — celle-ci peut emprunter sur les marchés financiers internationaux à des taux favorables. Les capitaux mobilisés permettent, à leur tour, de financer les



prêts de développement de la banque à des taux d'intérêt qui se rapprochent de ceux du marché, mais qui sont plus favorables que ceux auxquels ces pays pourraient avoir accès autrement. Ces prêts non concessionnels sont généralement consentis à des pays à revenu intermédiaire<sup>6</sup>.

### **Contributions aux fonds d'aide concessionnels**

Les pays donateurs contribuent aussi aux fonds concessionnels des BRD, entre autres le Fonds asiatique de développement (FasD) ou le Fonds africain de développement (FafD). Ces fonds accordent à des pays membres emprunteurs à faible revenu des subventions ou des prêts à des taux d'intérêt très peu élevés et dont les périodes de remboursement sont plus longues. Ces prêts et subventions sont habituellement accordés pour des investissements sociaux, notamment dans les domaines de la santé et de l'éducation, mais aussi pour des projets dans des secteurs tels que l'infrastructure et l'agriculture. Le Canada fait aussi de plus petites contributions à des fonds d'affectation spéciale et de coopération technique, et participe au cofinancement de projets avec les BRD (voir l'annexe pour obtenir plus de détails sur le soutien financier du Canada aux BRD).

En raison de leurs solides pratiques de gestion et des garanties qu'elles offrent aux donateurs, toutes les BRD se sont mérité une cote de crédit AAA, attribuée par la société Standard & Poor's.

## **Le rôle du Canada dans les banques régionales de développement**

Le Canada est le seul pays qui occupe un siège permanent au conseil d'administration de chacune des quatre BRD dont il est question dans ce rapport. Nos relations avec les BRD reposent sur la négociation et le compromis, afin d'en arriver à un consensus. Au sein des conseils d'administration, le Canada contribue au dialogue permanent sur les politiques, aux discussions portant sur des dossiers de gestion et des dossiers administratifs, et aux décisions quant aux projets et aux programmes à soutenir (voir l'encadré). De plus, les membres examinent régulièrement les opérations bancaires, en particulier lors des négociations portant sur des contributions financières supplémentaires, et formulent des recommandations relativement aux stratégies et aux priorités à venir.

Ces relations reposent sur l'apport de différents partenaires fédéraux. Ainsi, l'ACDI est l'organisme responsable; le ministère canadien des Finances joue le rôle de contrôleur financier et de gouverneur suppléant aux conseils d'administration; le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international examine les répercussions du travail du Canada avec les BRD sur notre politique étrangère et traite les dossiers connexes liés à la passation de marchés.

Le Canada accorde son soutien avant tout aux institutions qui arrivent le plus efficacement à promouvoir une gouvernance mondiale et à contribuer à l'atteinte des

6. Les limites d'emprunt de chaque banque pour les prêts non concessionnels sont fonction de la valeur totale du capital souscrit (capital d'apport et capital exigible), des réserves et des surplus.



## Direction des banques régionales de développement

La plus haute instance décisionnelle de chacune des banques régionales de développement est le conseil des gouverneurs, qui compte un représentant de chaque pays membre. Le conseil des gouverneurs établit les orientations stratégiques générales et examine d'importantes questions opérationnelles et administratives, tandis que le conseil d'administration supervise la gestion des BRD et se réunit à intervalles réguliers pour discuter de questions liées aux politiques, aux finances et aux opérations. Il appartient également aux administrateurs d'approuver les stratégies-pays, de même que les prêts et les subventions d'envergure proposés par les gestionnaires.

Le représentant du Canada au conseil des gouverneurs de chacune des banques régionales de développement est le ministre des Affaires étrangères et du Commerce international. Le Canada occupe aussi un siège au sein de chaque conseil d'administration, puisqu'il détient un nombre suffisant de parts et de voix. La participation du Canada en ce qui concerne ces quatre banques est gérée par l'ACDI, de concert avec le ministère des Finances (qui gère la participation du Canada au sein du Groupe de la Banque mondiale, du Fonds monétaire international et de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement) et avec le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international. À l'occasion, le Canada représente plusieurs pays, par l'entremise d'un bureau d'États constituants, et coopère avec les pays membres qui ont des intérêts communs.

ODM. Les institutions sont constamment évaluées des points de vue de leur efficacité organisationnelle, de l'utilité de leurs activités pour les objectifs de développement et la politique étrangère du Canada, de leur contribution au système multilatéral dans son ensemble et de leur capacité à parvenir à des résultats de développement concrets. Dans ses relations avec les BRD, le Canada est guidé par les objectifs suivants :

**Priorités de développement** — Soutien aux efforts accrus en vue de la réalisation des ODM; concentration accrue sur la réduction de la pauvreté; durabilité de l'environnement; égalité entre les sexes; bonne gouvernance.

**Efficacité de l'aide** — Coordination accrue entre les institutions financières internationales et avec d'autres organismes multilatéraux et donateurs bilatéraux sur le terrain, et qui devrait comprendre entre autres l'harmonisation des pratiques administratives; l'utilisation de nouvelles approches de la programmation telles que le soutien budgétaire, au besoin; le renforcement de la gestion axée sur les résultats (GR) et de l'évaluation du rendement; une plus grande importance accordée à la prise en charge locale, en alignant les stratégies de développement des banques sur les plans nationaux de développement.

**Bonne gouvernance au sein des institutions** — Amélioration des stratégies relatives aux ressources humaines pour attirer et maintenir du personnel qualifié; transparence, ouverture et responsabilisation accrues au regard des activités des banques, envers leurs parties prenantes et le public; surveillance accrue au sein de l'institution



## DÉVELOPPEMENT EN GÉNÉRAL : TABLEAU DES RÉSULTATS CLÉS EN 2004

### Banque africaine de développement

**Total des prêts :** 2,75 milliards de dollars, dont 1,4 milliard à des conditions de faveur (prêts de la Banque mondiale dans la région : 4,35 milliards de dollars, dont 3,92 milliards à des conditions de faveur).

**Principaux secteurs d'activité :** Infrastructure (39 %); interventions multisectorielles (26 %); agriculture et développement rural (16 %); finances (10 %); développement social (9 %).

**Allègement de la dette des PPTE :** 1,57 milliard de dollars pour l'allègement de la dette des PPTE ont été approuvés pour le Ghana, l'Éthiopie, le Niger, la République du Congo et le Sénégal.

**Faits saillants de l'année :** Établissement d'une fonction d'inspection ainsi que d'unités de conformité et de médiation; renforcement de la fonction d'évaluation; participation soutenue à des initiatives continentales, notamment le lancement du Mécanisme pour l'eau en Afrique; progrès concrets en matière d'harmonisation et progrès majeurs en matière d'allègement de la dette.

**À noter :** Dixième reconstitution du Fonds africain de développement, qui a atteint 5,75 milliards de dollars.

### Banque asiatique de développement

**Total des prêts :** 5,68 milliards de dollars, dont 1,24 milliard à des conditions de faveur (prêts de la Banque mondiale dans la région : 7,80 milliards de dollars, dont 3,92 milliards à des conditions de faveur\*).

**Principaux secteurs d'activité :** Infrastructure (54 %); gouvernance (17 %); interventions multisectorielles (12 %); développement social (10 %); agriculture et développement rural (4 %); industrie et commerce (3 %).

**Allègement de la dette des PPTE :** À l'heure actuelle, les pays d'Asie n'ont fait aucune demande d'allègement de la dette.

**Faits saillants de l'année :** Amélioration de l'approvisionnement énergétique, y compris l'énergie renouvelable; mesures supplémentaires destinées à renforcer l'intégrité institutionnelle; progrès marquants en matière de gestion axée sur les résultats et d'harmonisation entre les donateurs; poursuite de la décentralisation des opérations; rôle de premier plan dans les efforts régionaux de lutte contre la corruption et le VIH/sida.

**À noter :** Le tsunami du 26 décembre 2004 a déclenché une réforme des mécanismes d'intervention en cas de catastrophe, réforme qui a aussi aidé la Banque à réagir efficacement à la crise de la grippe aviaire.

\*L'Inde est admissible aux prêts concessionnels de la Banque mondiale, mais non à ceux de la BAsD.

### Banque interaméricaine de développement

**Total des prêts :** 6,09 milliards de dollars, dont 617,6 millions à des conditions de faveur (prêts de la Banque mondiale dans la région : 5,35 milliards de dollars, dont 261 millions à des conditions de faveur)

**Principaux secteurs d'activité :** Développement social (49 %); production (21 %); gouvernance et finances (15 %); infrastructure (13 %); agriculture et développement rural (2 %).

**Allègement de la dette des PPTE :** 82 millions de dollars versés à la Bolivie, au Guyana et au Nicaragua.

**Faits saillants de l'année :** La nouvelle unité chargée de faire enquête sur les cas de fraude et de corruption a été très active; remaniement des activités de passation de marchés de la

Banque; adoption d'une nouvelle politique de divulgation des renseignements; progrès sur les plans du rendement des projets et de la gestion du risque; mise en œuvre d'un programme multipays ayant pour objet d'intensifier l'engagement à l'égard des ODM, grâce au développement des capacités en matière de suivi des progrès.

**À noter :** Rôle majeur dans l'intervention internationale en réponse à la crise en Haïti.



## DÉVELOPPEMENT EN GÉNÉRAL : TABLEAU DES RÉSULTATS CLÉS EN 2004 (suite)

### Banque de développement des Caraïbes

**Total des prêts :** 123,64 millions de dollars, dont 49,5 millions à des conditions de faveur (prêts de la Banque mondiale dans la région : 57,80 millions de dollars, dont 7,44 millions à des conditions de faveur; prêts de la BID dans la région : 137,30 millions de dollars, dont 60,30 millions à des conditions de faveur).

**Principaux secteurs d'activité :** Infrastructure (45 %); production (21 %); développement social (17 %); redressement et reconstruction après catastrophe (10 %); fonds d'affectation spéciale pour les besoins fondamentaux (7 %).

**Allègement de la dette des PPTE :** Il n'y a eu aucune demande d'allègement de la dette en 2004.

**Faits saillants de l'année :** Constitution d'un service d'évaluation; adoption d'une stratégie de réduction de la pauvreté; progrès réalisés en matière d'harmonisation et d'alignement sur les stratégies nationales; coopération avec la BID en matière d'aide d'urgence; gestion du risque de crédit et réformes fiscales.

**À noter :** L'aide après catastrophe a occupé une place importante dans les opérations de prêt; la Banque a pris d'importantes mesures pour renforcer ses programmes de planification préalable aux catastrophes.

pour contrôler les manquements à l'éthique; formation, réforme institutionnelle et restructuration pour appuyer la bonne gouvernance.

l'approvisionnement énergétique par exemple), du financement de projets dans les domaines de la santé et de l'éducation, ou de la promotion de l'égalité entre les sexes.

Le rôle actif et dominant que joue le Canada dans ces banques constitue un élément clé de notre politique étrangère. Il nous permet de promouvoir nos valeurs, de défendre nos priorités en matière de développement et de maintenir notre influence sur l'échiquier mondial. Cette participation aux BRD génère trois types d'avantages, tant pour le Canada que pour les pays en développement. Ce sont les suivants :

**Avantages sur le plan du développement** — Les banques sont dans une situation privilégiée pour réaliser des progrès majeurs à propos de questions de développement qui sont importantes pour les Canadiens, comme la réduction de la pauvreté et l'équité sociale. Nos contributions permettent d'appuyer une vaste gamme de programmes, qu'il s'agisse d'un soutien au DSP (y compris le financement de petites et moyennes entreprises), de la création d'infrastructures (pour améliorer

**Avantages stratégiques** — Il existe un lien direct entre la réduction de la pauvreté, le développement social et la stabilité dans une société, et ce lien est particulièrement important dans le monde qui s'est façonné après le 11 septembre 2001. Les BRD peuvent jouer un rôle stratégique important pour ce qui est d'assurer la stabilité, non seulement en appuyant des programmes de développement, mais aussi en permettant aux pays membres de faire valoir leur point de vue sur la façon dont elles sont dirigées et sur la façon dont les décisions sont prises. De plus, les BRD favorisent l'intégration régionale, ce qui peut contribuer à la réduction de la pauvreté à mesure que les pays surmontent les obstacles inhérents à leurs marchés économiques relativement restreints et qu'ils sont mieux en mesure de participer au commerce mondial et d'en tirer profit.



## DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR PRIVÉ : TABLEAU DES RÉSULTATS CLÉS EN 2004

### Banque africaine de développement

**Total des prêts et subventions :** 166 millions de dollars

**Fondement :** Le but de la stratégie de DSP approuvée en décembre 2004 est de renforcer la capacité juridique, réglementaire, institutionnelle et en ressources humaines des pays membres de manière à promouvoir le DSP.

**Activités en 2004 :** Prêts accordés par l'entremise d'institutions locales; subventions destinées au perfectionnement en gestion, à la promotion du marketing et à l'évaluation du cadre des affaires pour les femmes; assistance technique au renforcement des capacités; et étude sur le libre-échange.

### Banque asiatique de développement

**Total des prêts et subventions :** 807,2 millions de dollars

**Fondement :** Le DSP est une priorité transversale. La stratégie de DSP touche le dialogue sur les politiques; le soutien des réformes institutionnelles, juridiques et réglementaires; l'élargissement de l'accès aux services financiers; la participation du secteur privé aux projets; le soutien de l'investissement; et la gouvernance d'entreprise.

**Activités en 2004 :** Renforcement des capacités des institutions gouvernementales en vue de promouvoir le DSP; prêts par l'entremise d'institutions locales; réforme du cadre législatif et réglementaire; prises de participation; partenariats public-privé; et garanties des investissements.

### Banque interaméricaine de développement

**Total des prêts et subventions :** Fonds d'investissement multilatéral (FIM) — 115 millions de dollars; BID — 271 millions de dollars sous forme de prêts; 185 millions sous forme de garanties.

**Fondement :** Une nouvelle politique de DSP, approuvée en 2004, vise à créer un climat des affaires propice au DSP et à améliorer le dialogue sur les politiques, la gouvernance d'entreprise et la capacité d'exécution de programmes de la Banque.

**Activités en 2004 :** Fonds multilatéral d'investissement — octroi de capital-risque, réforme du cadre réglementaire,

perfectionnement des compétences, mobilisation des encaissements de devises étrangères aux fins de placements; BID — étude sur plusieurs pays destinée à cerner les obstacles à l'investissement et à formuler un plan d'action; élaboration d'une stratégie de concurrence; assistance technique en négociation commerciale et en mise en œuvre d'accords; capitaux fournis par des institutions locales; étude approfondie sur les opérations bancaires dans la région, assortie de recommandations.

### Banque de développement des Caraïbes

**Total des prêts et subventions :** 25,4 millions de dollars

**Fondement :** La stratégie de DSP, approuvée en décembre 2004, prévoit des dispositions pour l'amélioration de la capacité visant à aider les pauvres à saisir les occasions qui pourraient s'avérer profitables.

**Activités en 2004 :** Les Services de consultation technique des Caraïbes ont offert de l'assistance technique à plus de 600 très petites et petites entreprises. Parmi les autres activités

de la Banque figurent l'appui à la réforme du cadre réglementaire, l'octroi de prêts par l'entremise d'institutions locales, l'établissement d'une agence d'évaluation du crédit et la réalisation d'une étude de faisabilité pour un fonds destiné à venir en aide aux pays défavorisés par la création du marché unique de la Communauté des Caraïbes.



**Avantages commerciaux** — La mise en œuvre des projets de développement financés par les banques suppose l'acquisition d'une vaste gamme de biens et de services. Cela offre des occasions d'affaires aux entreprises canadiennes car elles sont autorisées à soumissionner pour des marchés financés par les banques dont le Canada est membre. Pour un grand nombre de ces entreprises, les projets des BRD constituent le principal point d'accès aux marchés des pays en développement : de tels projets leur permettent de développer des intérêts commerciaux à plus long terme à l'étranger. De plus, l'aide fournie par les BRD contribue à renforcer les économies de certains des pays les plus pauvres du monde, en favorisant davantage les liens en matière de commerce et d'investissement.

## Le développement du secteur privé : moteur de la croissance économique

Les BRD appuient des programmes et des projets dans tous les secteurs du développement. Compte tenu du rôle crucial que joue le secteur privé dans la réduction de la pauvreté et dans la production des ressources nécessaires à l'atteinte des ODM, nous avons cru bon de faire du DSP le thème central du Rapport au Parlement de cette année.

Il est probable que, à l'exception de l'Asie de l'Est et du Sud-Est, la plupart des régions du monde n'arriveront pas à atteindre d'ici 2015 le premier ODM, soit réduire de moitié la proportion des personnes qui vivent dans l'extrême pauvreté. La réduction de la pauvreté est l'objectif ultime de toutes les BRD, et toutes conviennent que le DSP joue un rôle essentiel à cet égard. D'ailleurs, en 2004, la Commission des Nations Unies sur le secteur

privé et le développement, coprésidée par le Canada et le Mexique, a fait valoir le rôle bénéfique du secteur privé dans la croissance économique et la réduction de la pauvreté dans son rapport *Libérer l'entrepreneuriat : Mettre le monde des affaires au service des pauvres*.

La Commission a fondé ses travaux sur l'hypothèse selon laquelle l'épargne, l'investissement et l'innovation qui mènent au développement sont principalement le fait des particuliers, des entreprises et des collectivités, et qu'aucun pays ne peut aspirer au développement durable s'il ne dispose pas d'un secteur privé dynamique, qui mobilise l'épargne et l'investissement, crée des emplois intéressants, répond aux demandes des consommateurs et génère des recettes fiscales permettant de financer les programmes sociaux. Le rapport affirme que les PME dans les pays en développement *sont bel et bien en mesure* de favoriser la création d'emplois, l'innovation et la croissance, mais que les entrepreneurs composent avec de nombreux éléments qui font obstacle à leur capacité de pénétrer l'économie structurée, notamment le manque d'accès aux ressources financières et à la protection juridique qui leur permettraient d'améliorer la productivité, d'innover ou de prendre de l'expansion.

Le Canada a appuyé la Commission et souscrit à ses conclusions : le DSP est une priorité dans les programmes d'aide au développement du Canada. Par le biais de l'ACDI, nous appuyons le travail des BRD, avec d'autres partenaires, afin de créer les conditions qui permettront au secteur privé de contribuer au développement grâce à :

- ♦ un cadre législatif, réglementaire et administratif habilitant;
- ♦ l'accès aux services financiers pertinents;



- ♦ l'accès à des compétences et à des connaissances techniques et en gestion;
- ♦ l'accès aux marchés.

Les BRD sont bien placées pour donner suite à ce plan d'action compte tenu de leur expérience dans ce secteur et de l'accès qu'elles ont à des ressources financières. Au cours de la dernière année, elles ont toutes élaboré ou

actualisé leurs politiques relatives au DSP. Elles ont continué d'offrir du soutien, sous forme d'assistance technique, aux institutions financières, aux organismes de réglementation, aux associations professionnelles et aux entrepreneurs, et à obtenir auprès d'autres institutions du microfinancement pour les PME. Les pages qui suivent résument leurs efforts.



# La Banque africaine de développement : faits saillants de 2004

## Siège :

Abidjan, Côte d'Ivoire, temporairement à Tunis, Tunisie

## Président :

Omar Kabbaj (Donald Kaberuka depuis septembre 2005)

## Institutions constituantes :

Banque africaine de développement, Fonds africain de développement, Fonds spécial du Nigéria

## Fondation :

1964

## États membres :

53 États africains et 24 pays donateurs non régionaux

## Capital souscrit total :

33,542 milliards de dollars

## Total cumulatif des approbations (à la fin de 2004) :

51,884 milliards de dollars

## Capital souscrit du Canada :

1,257 milliard de dollars

## Capital versé par le Canada :

116,025 millions de dollars

## Capital exigible du Canada :

1,141 milliard de dollars

## Part du Canada :

3,748 % (au 9<sup>e</sup> rang)

## Part des voix détenues par le Canada :

3,713 % (6,847 % avec les autres États du groupe représenté)

## Part du Canada lors de la dernière reconstitution du FAfD (2004)

4,5 % (au 6<sup>e</sup> rang)

## Site Web :

[www.afdb.org](http://www.afdb.org)

La Banque africaine de développement (BAfD) est la principale institution financière de développement de l'Afrique. Elle affronte les conditions les plus difficiles puisqu'elle dessert les pays les plus pauvres du monde. L'objectif central de la BAfD est de favoriser un développement économique durable rapide et de réduire la pauvreté en Afrique. En 2002, la Banque a adopté son premier plan stratégique, dans lequel elle établissait les priorités suivantes : agriculture et développement rural, mise en valeur du capital humain, construction d'infrastructures et d'équipements collectifs, DSP, bonne gouvernance des États, intégration économique régionale et, sous-tendant le tout, l'égalité entre les sexes et l'environnement durable. En raison des soulèvements civils en Côte d'Ivoire, la BAfD a dû fermer ses bureaux d'Abidjan (Côte d'Ivoire) et s'installer à Tunis (Tunisie) en 2003.

## Bilan relatif aux objectifs de 2004

En Afrique, le taux de croissance économique moyen réel a atteint 5,1 % en 2004, soit son plus haut niveau en huit ans, ce qui s'explique par l'amélioration du climat économique, la consolidation des politiques et l'allègement de la dette. Par ailleurs, la pacification de l'Afrique de l'Ouest et de la région des Grands Lacs a ouvert une brèche pour le développement social et économique. Le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), un plan de souche africain qui a pour objectif de mettre un terme à la marginalisation du continent et de permettre l'intégration des économies africaines dans l'économie mondiale, a continué à bénéficier du soutien de la communauté des donateurs, ce qui a aidé



à garantir que de nouvelles ressources viennent appuyer les priorités africaines et les initiatives pilotées par l'Afrique. Cependant, plusieurs pays ont continué d'être hypothéqués par la corruption, les dettes, des conflits, le VIH/sida, l'extrême pauvreté et les maladies infectieuses.

<b>Prêts et subventions approuvés en 2004</b>	
<b>Source</b>	<b>Montant (en millions de dollars)</b>
BAfD – Prêts	1 253,28
FAfD – Prêts	1 087,14
FAfD – Subventions	331,50
Fonds spécial du Nigéria	14,37
Mécanisme en faveur des pays sortant d'un conflit	4,14
<b>TOTAL</b>	<b>2 750,43</b>
Allègement de la dette – PPTE	1 567,20

## **Efficacité organisationnelle**

L'année 2004 a marqué le 40<sup>e</sup> anniversaire de la BAfD, ce qui a été pour elle l'occasion de passer ses réalisations en revue, notamment la consolidation de sa position financière après une crise au milieu des années 1990 et le retour à la normale malgré le fiévreux déménagement en 2003. La BAfD affiche un bilan remarquable en ce qui concerne les projets d'infrastructure (comme les routes, les ports, la distribution de l'énergie et l'irrigation) et est passée maître dans le cofinancement avec d'autres donateurs, en particulier la Banque mondiale et d'autres

organisations des Nations Unies, ce qui a un effet multiplicateur sur ses investissements et en augmente l'incidence. Forte d'une cote de crédit AAA, la BAfD peut se réclamer d'une gestion financière solide; en outre, ses réformes internes ont amélioré son efficacité à titre d'institution de développement. Elle s'emploie à relever des défis persistants, y compris l'existence d'un système hiérarchique centralisé, la nécessité d'améliorer la communication avec les clients, les fournisseurs de services et le public, de même que la nécessité d'enrichir les compétences du personnel dans plusieurs secteurs, notamment l'exécution des programmes d'intégration de l'égalité entre les sexes.

En décembre 2004, les pays membres ont mené à bien les négociations de la dixième reconstitution du Fonds africain de développement (FAfD-X), dont les ressources ont atteint les 5,75 milliards de dollars, soit une hausse de 43 % par rapport à la neuvième reconstitution. Le Fonds continuera à encourager la réduction de la pauvreté, l'amélioration de la qualité de vie et la croissance économique durable et équitable. Il prêtera un soutien particulier aux pays les plus pauvres qui ont démontré leur engagement à l'égard de la réduction de la pauvreté et de la solvabilité. Afin d'éviter d'accroître le fardeau des pays lourdement endettés, le FAfD-X mettra davantage l'accent sur l'octroi de subventions.

Une évaluation indépendante menée en 2004 sur les cycles antérieurs du FAfD a été favorable et a attribué de bons points à l'initiative de réorganisation, à la formulation de politiques, au contrôle de la qualité, aux normes et aux mesures de protection. L'évaluation a aussi permis de définir le prochain enjeu que doit relever la Banque : le développement de ses ressources humaines et financières. Pour ce qui est de la gouvernance institutionnelle, la



Banque a adopté en 2004 une politique sur la divulgation des renseignements et a approuvé l'établissement d'une fonction d'inspection et d'une unité de conformité et de médiation. Elle a également achevé les travaux relativement à la création d'une fonction d'inspection de la corruption et de la fraude. Enfin, la dynamisation de son service d'évaluation a également permis à la Banque de se doter d'un système d'évaluation du rendement qui prévoit des auto-évaluations de même que des évaluations par les pairs.

### *Efficacité du développement*

Une des grandes forces de la BAfD réside dans son indéfectible engagement à l'égard de la réduction de la pauvreté. En 2004, la Banque a approuvé plusieurs nouvelles stratégies et politiques, dans des secteurs tels que l'environnement, la réduction de la pauvreté, la divulgation des renseignements, l'aide après les conflits et le DSP. Elle a également mis au point un plan d'action sur l'harmonisation, l'alignement et la gestion des résultats, qui s'est traduit par une expansion des efforts de coordination et d'harmonisation au cours de l'année. Son système renouvelé d'affectation axée sur le rendement a débouché sur des indicateurs très efficaces de la réduction de la pauvreté, ce qui l'aidera à mieux mesurer l'incidence de ses activités et à récompenser les pays les plus performants.

Le premier examen annuel de la mise en œuvre du plan stratégique de la BAfD a permis de cerner d'importantes avancées sur plusieurs fronts. La Banque s'est munie d'une solide feuille de route qui lui permet de garder le cap sur la sélectivité, l'intensification de la présence sur le terrain et l'alignement des ressources humaines, financières et opérationnelles sur les priorités stratégiques. L'examen

a aussi révélé certains défis à relever, y compris la nécessité d'axer sur les résultats l'ensemble des stratégies d'aide, des évaluations des prêts, des plans stratégiques nationaux, ainsi que la nécessité d'améliorer l'harmonisation, la communication et l'intégration des principes de l'égalité entre les sexes et, enfin, d'accorder davantage d'importance aux questions de portée régionale.

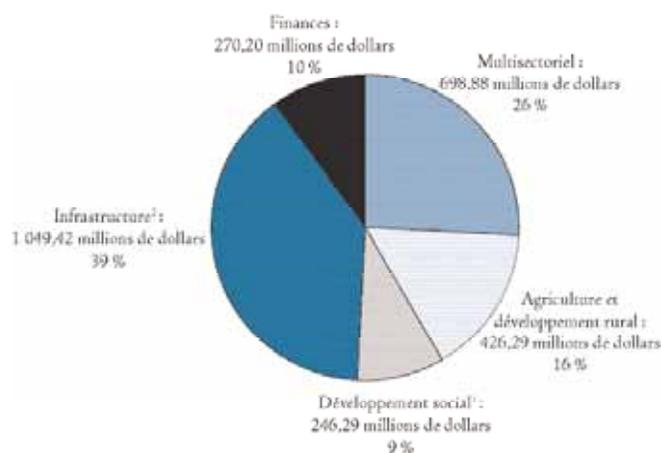
### *Contribution au système multilatéral*

La BAfD continue à renforcer sa participation aux initiatives continentales, telles que le NEPAD, le Mécanisme africain d'évaluation par les pairs, l'initiative d'allègement de la dette en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE), de même que la Vision africaine de l'eau et le cadre d'action qui s'y rattache. La Banque prend également part à des initiatives internationales, telles que le Programme de comparaison internationale, projet de la Banque mondiale destiné à colliger des données sur le prix de biens et de services d'usage courant, et l'Initiative d'allègement de la dette multilatérale. La Banque a accru ses opérations de cofinancement en 2004 et a continué à chercher des occasions d'établir de nouveaux partenariats. Elle a également amorcé un examen de ses fonds d'affectation spéciale en prévision de leur réforme et de l'amélioration de leur portée et de leur efficacité. Par ailleurs, elle a participé à un important plan d'action sur l'harmonisation et a organisé un atelier régional sur les initiatives d'harmonisation et d'alignement en novembre 2004.

La BAfD déploie des efforts considérables pour rester au fait des conditions locales, et souhaite renforcer sa position comme centre d'information et de recherche sur les défis du développement en Afrique. L'Institut africain de développement, centre de recherche stratégique financé par la BAfD, et l'Institut multilatéral d'Afrique,



## Banque africaine de développement — Approbations par secteur en 2004



1. Inclut : Santé, éducation et environnement
2. Inclut : Transports, communications, énergie et assainissement

établissement de formation en développement créé par la Banque mondiale, le FMI et la BAfD, organisent régulièrement des activités de formation. La BAfD renforce également les capacités des pays membres pour qu'ils puissent établir des statistiques et réaliser des projets de recherche de leur propre chef. Au cours de l'année, les travaux de remaniement du site Web se sont poursuivis, ceci afin de veiller à ce que le site reflète la nouvelle politique de divulgation des renseignements. En outre, la Banque a aussi continué à mettre à niveau son système intégré de gestion des connaissances grâce à de nouveaux logiciels et elle a commencé à préparer une stratégie de communication institutionnelle.

### *Interventions aux échelons national et régional*

En 2004, la BAfD a approuvé des opérations d'allégement de la dette totalisant 1,57 milliard de dollars au profit du Ghana, de l'Éthiopie, du Niger et du Sénégal, pays

qui sont devenus admissibles à l'allégement intégral prévu par l'Initiative en faveur des PPTE. La République démocratique du Congo ayant atteint le point de décision, elle est devenue admissible à l'allégement intérimaire de la dette. La Banque a continué à soutenir généreusement la réduction de la pauvreté en accordant du financement pour l'élaboration des stratégies nationales de réduction de la pauvreté, telles que le programme du Burkina Faso pour le renforcement des politiques économiques, l'augmentation de la compétitivité, l'amélioration de l'accès aux services sociaux et la promotion de la bonne gouvernance.

La BAfD a également apporté son concours à un large éventail d'autres projets, notamment à des initiatives de développement de la gestion des ressources naturelles et de l'industrie agricole en Tanzanie, en Namibie, en Ouganda et en Éthiopie. Ainsi, par l'entremise du projet national de développement de l'élevage de l'Éthiopie, qui prête son renfort à l'Institut vétérinaire national et à d'autres organismes engagés dans l'élevage, 1 789 agriculteurs ont bénéficié d'une formation à titre de travailleurs communautaires en santé animale. La BAfD a financé des projets d'éducation au Niger, au Mali et au Cameroun et des projets de lutte contre le VIH/sida (y compris de prévention) sur tout le continent. La mise en valeur des ressources en eau était en tête de liste des priorités de 2004. En plus des projets liés à l'eau qui se poursuivent sur le continent, l'Initiative d'approvisionnement en eau et d'assainissement dans les régions rurales a reçu son coup d'envoi, le Mécanisme pour l'eau en Afrique a été lancé, et on a fait appel à des partenaires, plans et ressources tout au long de l'année. En Algérie, un projet d'approvisionnement en eau — soit la construction d'une nouvelle station de traitement d'eau, de 15 réservoirs et de l'infrastructure connexe — a amélioré l'accès à l'eau potable pour les 400 000 habitants de la région de Sid Bel Abbes. En 2004, la Banque a aussi mis la dernière



main à son plan d'action en faveur de l'égalité entre les sexes (dont le premier donateur a été le Canada); les efforts à cet égard, au cours de l'année, ont principalement porté sur la formation du personnel en matière d'égalité entre hommes et femmes et sur l'élaboration de directives et d'indicateurs concernant l'égalité entre les sexes.

## Développement du secteur privé

Le développement du secteur privé (DSP) en Afrique est un élément clé de la vision et du plan stratégique de la BAfD. La stratégie de DSP de cette dernière a été officiellement avalisée en décembre 2004. Elle a pour objectif de créer les conditions propices au DSP et de renforcer la capacité juridique, réglementaire, institutionnelle et en ressources humaines des pays membres afin d'encourager le DSP. Les principaux axes de la stratégie sont l'intermédiation financière, les partenariats public-privé, l'infrastructure, la réforme du secteur privé et les prêts directs aux entreprises. On injectera 2,8 millions de dollars dans la mise en œuvre de la stratégie entre 2005 et 2007.

En 2004, la BAfD a consacré quelque 166 millions de dollars au DSP, notamment sous forme de quatre marges de crédit, d'un prêt de participation au droit de propriété et de plusieurs subventions. Des prêts ont été accordés par l'intermédiaire d'autres institutions pour venir en aide aux PME de l'Afrique du Sud auparavant démunies, pour l'octroi de prêts et le renforcement des capacités au Botswana (par le truchement de la Banque nationale de développement) et pour le soutien de l'expansion de l'entreprise et les projets de redressement des PME au Kenya (par le truchement de la Banque de commerce nationale).

Le FAfD a consenti des subventions à l'appui de la restructuration du secteur privé au Sénégal, à des programmes multinationaux de perfectionnement en gestion pour les PME, à des initiatives de rajustement de la perception du risque par les banques locales, à la promotion de la commercialisation des produits agricoles et à l'évaluation du contexte commercial pour les femmes d'affaires en Afrique orientale. De l'assistance technique a été offerte à la société African Training and Management Services, qui joue un rôle clé dans le développement des entreprises en Afrique. La Banque a également financé une étude sur la mise en place de zones de libre-échange dans les pays à revenu intermédiaire et a entrepris une révision de sa stratégie et de son fonds d'assistance technique en faveur des pays à revenu intermédiaire.

## Rôle du Canada au sein de la Banque

En 2004, le Canada a porté une attention particulière à l'amélioration de l'efficacité du développement à la BAfD ainsi qu'à l'intégration de l'égalité entre les sexes, à la mise en œuvre du Fonds de préparation des projets d'infrastructure du NEPAD et à l'élaboration de programmes liés à l'eau. Le Canada a largement contribué à faire en sorte que la nouvelle politique de DSP de la BAfD soit clairement axée sur les résultats — une innovation pour la Banque — et a joué un rôle de premier plan dans l'approbation et le financement du plan d'action sur l'égalité entre les sexes et des réformes du processus budgétaire. Le Canada a également apporté une contribution notable à l'élaboration d'un système d'évaluation exhaustif et à l'intégration de la GR. Sous la bannière du Fonds canadien pour l'Afrique de l'ACDI, le Canada a été le premier pays à accorder son appui au Mécanisme pour l'eau en Afrique, par une contribution de 20 millions de



dollars canadiens. Le Fonds a également versé 5 millions de dollars canadiens au Programme de partenariat dans le secteur de l'eau.

En 2004, l'administrateur canadien a présidé le Comité pour l'efficacité du développement, qui a entre autres ausculté une vérification interne de la mise en œuvre de ses propres recommandations. Dans l'ensemble, le Canada a atteint ses objectifs et a joué un rôle déterminant dans l'alignement des ressources sur les priorités, la mise en œuvre de la stratégie de DSP, la mise en place de projets liés à l'eau, l'harmonisation des stratégies nationales de la Banque avec les plans nationaux de réduction de la pauvreté, et l'avancement de la gestion axée sur les résultats, de la gouvernance institutionnelle et des fonctions de vérification. Au nombre des enjeux qui demeurent figurent l'élaboration d'une stratégie de communication, l'établissement d'un budget pour l'intégration de l'égalité entre les sexes, la décentralisation des opérations et la réforme des fonds d'affectation spéciale.

Au cours de l'année, le Canada continuera à contribuer à l'efficacité de la BAfD au moyen des activités suivantes :

- ♦ Il fera la promotion de l'*efficacité du développement* en misant sur la décentralisation, l'alignement et l'harmonisation, la qualité à l'entrée, le recours judicieux à la gestion des connaissances, le suivi et l'évaluation adéquats et une présence accrue sur le terrain.
- ♦ Il encouragera la Banque à *resserrer ses liens stratégiques* avec les institutions multilatérales de développement et les institutions régionales.

### **Le Fonds canadien d'affectation spéciale pour l'assistance technique de la Banque africaine de développement**

La priorité du Canada est de renforcer l'intégrité et la qualité des prêts ainsi que l'efficacité du Groupe de la Banque mondiale par l'intermédiaire du Fonds canadien d'affectation spéciale pour l'assistance technique de 5 millions de dollars canadiens. Ce fonds soutient les réformes institutionnelles, encourage les programmes innovateurs axés sur la clientèle et favorise un dialogue constructif sur les politiques avec les clients et les partenaires. Il a contribué à l'élaboration de pratiques et d'outils de gestion et, en bout de ligne, à la transformation progressive du groupe de la Banque africaine de développement en une organisation privilégiant la gestion axée sur les résultats et fondée sur le savoir. En 2004, le Programme canadien d'assistance technique a permis de fournir les services d'experts en ce qui concerne l'analyse du risque, pour la division de la gestion financière de la Banque, la préparation de directives opérationnelles sur l'infrastructure de l'éducation, la formation d'agents de facilitation du changement, une étude sur l'énergie éolienne, une étude et un cadre de travail pour la décentralisation de la Banque, une évaluation de la passation de marchés et la formulation de recommandations connexes, ainsi que les mécanismes et le soutien technique pour l'établissement de budgets tenant compte des principes de l'égalité entre les sexes.



- ♦ Il améliorera la *gouvernance* de la Banque en favorisant par exemple la constitution d'un comité d'éthique, le rehaussement de l'efficacité et de l'efficacité du conseil d'administration et la lutte contre la corruption.
- ♦ Il encouragera la Banque à formuler une vision plus claire de la façon de maximiser les avantages de l'*intégration économique régionale* de manière à réduire la pauvreté.
- ♦ Il fera la promotion de la *consolidation de la gestion et des finances*, y compris l'amélioration des exercices de budgétisation annuels, les affectations fondées sur le rendement et la mise en œuvre des recommandations des vérifications.
- ♦ Il appuiera l'*intégration des principes de l'égalité entre les sexes*.

M. Donald Kaberuka, qui assume la présidence de la Banque depuis septembre 2005, a pour priorité l'exécution d'une réforme institutionnelle : son objectif est de rendre l'action de la Banque plus stratégique. En octobre 2005, il a mis sur pied un groupe de travail sur les réformes institutionnelles et lui a donné pour mandat de déterminer comment la Banque peut se repositionner pour jouer un rôle accru dans le développement du continent africain. Dans le sillage des recommandations préliminaires de ce groupe de travail, la haute direction de la Banque a commencé à apporter des changements à ses unités opérationnelles et a pris des mesures visant à renforcer le Bureau de l'économiste en chef et à améliorer la gestion des ressources humaines et les processus administratifs. M. Kaberuka est actuellement à former un groupe de personnalités éminentes qui aura pour rôle d'examiner les avantages comparatifs de la Banque et de proposer un énoncé de mission décennale pour la BAfD.

L'expansion des activités de la Ghana Oil Palm Development Company Limited, rendue possible grâce à l'aide de la Banque africaine de développement, a permis de créer des centaines d'emplois dans l'est du Ghana.



© Banque africaine de développement

## Création d'emplois au Ghana

« La Ghana Oil Palm Development Company Limited (GOPDC), entreprise qui travaille de manière responsable sur le plan environnemental et social, est la première du genre à produire de l'huile de palme certifiée biologique en Afrique », a affirmé François Arsenault, directeur exécutif pour le Canada à la Banque africaine de développement (BAfD). Avec l'appui de la BAfD, la GOPDC a accru ses activités, créant du coup des emplois au Ghana, pays où le taux de pauvreté atteint 40 %. La GOPDC a aussi construit des logements pour ses employés et leur famille et eu recours à des pratiques de gestion saines pour l'environnement.

En 2004, la GOPDC s'est vue accorder un prêt de 8,69 millions de dollars américains de la BAfD et de l'aide de l'entreprise agro-industrielle belge Siat SA en vue d'accroître ses activités relatives à l'huile de palme biologique. L'entreprise a utilisé les fonds pour établir une nouvelle plantation industrielle d'huile de palme biologique d'une superficie de 2 100 hectares à Okumaning, pour réinstaller une plantation industrielle de 2 300 hectares à Kwae, développer 5 000 hectares d'exploitation agricole de petits planteurs et de petits exploitants à Okumaning et à Kwae, et établir une nouvelle usine de raffinerie et de fractionnement. L'entreprise s'efforce aussi d'accroître de 20 % à 25 % la capacité de production de son industrie d'huile de palme et de son usine de trituration d'huile de palmiste.

Le prêt de la BAfD a permis à l'entreprise de prospérer. En 2005, ses profits se chiffraient à 15 millions de dollars américains; environ 40 % de ses produits étaient exportés vers les marchés de l'Union européenne (UE) et 60 % étaient vendus à l'échelle nationale. Le développement des usines a aussi stimulé la production à valeur ajoutée. L'établissement réussi d'une usine de

raffinerie et de fractionnement d'une capacité de 100 tonnes par jour a permis à l'entreprise de se concentrer sur la production d'autres produits semi-finis. Elle espère un jour produire des produits finis comme de la margarine et de l'huile à friture. Ce succès a aussi profité au pays; en effet, l'entreprise a généré 483 440 \$US en recettes fiscales nationales.

Le développement de l'entreprise a généré des emplois au Ghana, notamment pour les femmes. L'usine compte 300 employés permanents ainsi que des travailleurs saisonniers. Les femmes forment près de 30 % des effectifs permanents et jusqu'à 80 % des effectifs saisonniers. Le développement de l'entreprise a aussi créé des emplois indirects; de petits commerçants et restaurants ont ouvert leur porte tout près pour offrir leurs services aux employés. Les femmes participent davantage à d'autres activités génératrices de revenus, comme la couture, la création de vêtements et la coiffure.

L'entreprise recourt à des pratiques durables sur le plan de l'environnement, tout particulièrement de saines pratiques de gestion des déchets. Elle est reconnue officiellement à l'échelle internationale comme producteur biologique et, en 2002, s'est vu décernée un des prix commerciaux pour les partenariats de développement durable.



© Banque africaine de développement

Ce projet soutenu par la BAfD comporte d'autres avantages, comme les investissements sociaux réalisés par la GOPDC pour ses employés et leurs personnes à charge. L'entreprise a introduit une politique sur le VIH/sida en milieu de travail qui reconnaît que l'entreprise dépend du bien-être de ses employés et prend des mesures pour réduire les risques de la maladie. Pour mettre en œuvre cette politique, la GOPDC a lancé une campagne de sensibilisation au VIH/sida, mis en place des mesures de sécurité pour prévenir la propagation du VIH au travail et commencer à offrir des services de consultation en matière de VIH. L'entreprise a construit 36 unités d'habitation, des puits, une clinique externe et une école pour ses employés et leur famille. La GOPDC a aussi construit 440 km de route pour faciliter le transport des biens.

La Banque africaine de développement a aidé cette entreprise établie au Ghana à fournir des logements et des installations médicales à ses employés.





## La Banque asiatique de développement : faits saillants de 2004

**Siège :**

Manille, Philippines

**Président :**

Tadao Chino (Haruhiko Kuroda depuis janvier 2005)

**Institutions constituantes :**

Banque asiatique de développement, Fonds asiatique de développement, Institut de la Banque asiatique de développement

**Fondation :**

1966

**États membres :**

45 États d'Asie, 18 pays donateurs non régionaux

**Administrateur canadien :**

Émile Gauvreau

**États membres :**

Canada, Danemark, Finlande, Pays-Bas, Norvège, Suède

**Capital souscrit total :**

51,996 milliards de dollars

**Capital souscrit du Canada :**

2,865 milliards de dollars

**Capital versé par le Canada :**

1200,616 millions de dollars

**Capital exigible du Canada :**

2,664 milliards de dollars

**Part du Canada :**

5,3 % (au 7<sup>e</sup> rang)

**Part des voix détenues par le Canada :**

4,55 % (8,07 % avec les autres États du groupe représenté)

**Part du Canada lors de la dernière reconstitution du  
FAfD (2004)**

4,66 % (au 6<sup>e</sup> rang)

**Site Web :**

[www.adb.org](http://www.adb.org)

La Banque asiatique de développement (BAsD) dessert la région du monde enregistrant la croissance économique la plus rapide. Cependant, aux prises avec la pauvreté la plus généralisée dans le monde, l'Asie doit relever un défi de taille, soit maintenir sa prospérité. La vision de la BAsD est celle d'une Asie libérée de la pauvreté, procurant à tous de meilleures conditions de vie et une meilleure qualité de vie. Son programme stratégique est axé sur une croissance économique durable et favorable aux pauvres, sur le développement social équitable et sur une gouvernance assurant des politiques et des institutions efficaces. Sa stratégie de réduction de la pauvreté met l'accent sur l'atteinte des ODM, dans le contexte de son mandat général, qui consiste à promouvoir la croissance économique. En outre, l'égalité entre les sexes, la durabilité de l'environnement, le DSP, la coopération et l'intégration régionales de même que le développement des capacités constituent des priorités transversales.

### Bilan relatif aux objectifs de 2004

En 2004, l'Asie a continué d'être le théâtre d'une croissance économique fiévreuse, en particulier la Chine, l'Inde et les pays de la région de l'Association des Nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE). En revanche, un nombre croissant de signes laissent croire à un élargissement du fossé entre les riches et les pauvres dans ces pays. On s'attend à ce que l'Asie orientale atteigne la plupart des ODM, y compris ceux qui sont liés à l'indigence des revenus et à l'éducation primaire. Cependant, on retrouve toujours en Asie la moitié de la population mondiale et



les deux tiers de la population pauvre du globe. Les menaces à la sécurité en Afghanistan, au Népal, au Pakistan, aux Philippines, en Indonésie, au Sri Lanka et en Corée du Nord, y compris les actes de terrorisme, ont contribué à l'instabilité de cette région en 2004, sans compter les problèmes que posent la propagation du VIH/sida, du SRAS et de la grippe aviaire.

<b>Prêts et subventions approuvés en 2004</b>	
<b>Source</b>	<b>Montant (en millions de dollars)</b>
BAsD – Ressources ordinaires en capital (ROC) – Prêts	3 705,00
Prêts du secteur privé (ROC)	347,00
FAsD – Subventions	1 242,00
Prises de participation	185,00
Assistance technique	197,00
<b>TOTAL</b>	<b>5 676,00</b>

### *Efficacité organisationnelle*

La BAsD est financièrement solide et peut se targuer d'avoir une cote de crédit AAA et un vaste cadre stratégique, bien établi. Elle a acquis ses lettres de noblesse dans la croissance économique, la bonne gouvernance, les initiatives de lutte contre la corruption et les infrastructures matérielles et sociales. La BAsD a également fortement contribué à la coopération régionale. En 2004, la Banque s'est concentrée sur l'amélioration de la gestion de ses ressources de même que sur l'amélioration de ses

activités. Elle a approuvé une nouvelle politique d'intervention en cas de catastrophe, à laquelle elle doit en bonne partie sa réaction efficace au séisme et au tsunami du 26 décembre 2004 dans l'océan Indien.

La Banque a conclu la neuvième reconstitution du FAsD, qui a atteint 7 milliards de dollars, comparativement à 5,65 milliards en 2002. Cette reconstitution a donné le coup d'envoi à un vaste programme de réforme interne touchant pratiquement toutes les facettes du travail de la Banque. Adopté en juin 2004, ce programme s'articule autour de 19 initiatives, dont certaines ont déjà abouti, soit la consolidation du système d'affectation fondé sur le rendement et la mise sur pied d'une unité de la gestion des résultats.

La gouvernance institutionnelle a également été améliorée à la BAsD. Ainsi, un nouveau mécanisme d'examen des plaintes, le Bureau du facilitateur des projets spéciaux, est venu remplacer la fonction d'inspection de la Banque. Au cours de l'année, ce bureau a formulé plusieurs recommandations à propos de rectifications à apporter à des projets d'approvisionnement en eau et de transport. Pour sa part, l'unité anti-corruption a amorcé 99 enquêtes et intenté des poursuites contre 61 entreprises et 66 particuliers.

La BAsD demeure prudente et procède souvent par consensus. Il s'agit d'une institution en pleine évolution, qui s'affaire actuellement à opérer des réformes destinées à remédier à plusieurs problèmes persistants tels que le manque de transparence et un mode de gestion hiérarchique. Elle cherche aussi à préciser ses objectifs, à renforcer sa capacité d'exécution et d'évaluation de l'intégration de l'égalité entre les sexes, et à encourager l'intégration économique régionale.



## *Efficacité du développement*

Un examen indépendant de l'efficacité de la réorganisation de la BASD en 2003 a confirmé la justesse des buts et principes directeurs de la Banque, y compris la stratégie de réduction de la pauvreté. L'examen a fait ressortir que la Banque s'alignait davantage sur les stratégies nationales de réduction de la pauvreté, s'attachait à la réalisation des ODM, était sensible aux besoins nationaux, portait plus attention aux résultats, au suivi et à l'évaluation et insistait davantage sur le renforcement des capacités. Les recommandations relatives à la sélectivité, à l'efficacité du développement et à la gouvernance institutionnelle sont en cours d'examen et quelques-unes, en cours d'exécution.

La BASD continue à œuvrer auprès des pays en développement à revenu intermédiaire pour remédier aux écarts de revenu qui vont souvent de pair avec la croissance économique et pour offrir un accès au marché et faire profiter les pays voisins plus pauvres des retombées économiques favorables. Les avancées de la Banque en matière de réduction de la pauvreté sont bonifiées par une exigence selon laquelle il faut démontrer clairement en quoi les prêts et les subventions d'assistance technique contribuent à la réduction de la pauvreté. L'année 2004 a été marquée par l'approbation de la première stratégie régionale de la BASD, soit celle visant la région du Pacifique.

La Banque a aussi enregistré d'importants progrès en ce qui concerne l'efficacité du développement, l'amélioration des politiques, stratégies et démarches opérationnelles, l'intégration de la gestion axée sur les résultats et le remaniement des processus administratifs et de la structure organisationnelle. En juillet 2004, le Canada et les Pays-Bas ont mis sur pied un fonds de coopération consacré à la promotion de l'adoption d'approches et de techniques

axées sur les résultats dans la gestion du secteur public. Ce fonds a pour objet le renforcement des capacités dans les pays en développement membres. De plus, tous les programmes et toutes les stratégies des pays membres sont aujourd'hui assortis d'un cadre de résultats qui incorpore le suivi, les résultats souhaités, les retombées attendues et les indicateurs pertinents. De surcroît, la Banque déploie de plus amples efforts en matière de coordination interne, d'harmonisation des processus tels que l'évaluation, le suivi et la passation de marchés avec ceux d'autres partenaires du développement, ainsi que d'alignement de ses politiques sur les priorités et stratégies nationales des pays membres. Au cours de l'année, la Banque a continué à déléguer des responsabilités au personnel sur le terrain, initiative qui a débouché sur l'ouverture de cinq nouveaux bureaux.

## *Contribution au système multilatéral*

La BasD, la plus importante institution de développement de l'Asie, a une expertise inégalée en ce qui concerne les problèmes de développement de cette région. En juin 2004, la Banque a adopté un cadre de gestion du savoir afin de mieux intégrer la mise en commun des connaissances à la culture interne, d'améliorer les produits et services du savoir, de moderniser la technologie de l'information et de promouvoir les communautés de praticiens. C'est vers l'Institut de la Banque asiatique de développement que se tourne principalement la Banque pour enrichir ses connaissances sur le développement. Ses principaux créneaux sont la réduction de la pauvreté, la coopération régionale, le DSP et la gouvernance. En 2004, l'Institut a exécuté des activités de recherche et de formation pour le compte de la Banque, principalement dans les secteurs de la réduction de la pauvreté et de la gouvernance.



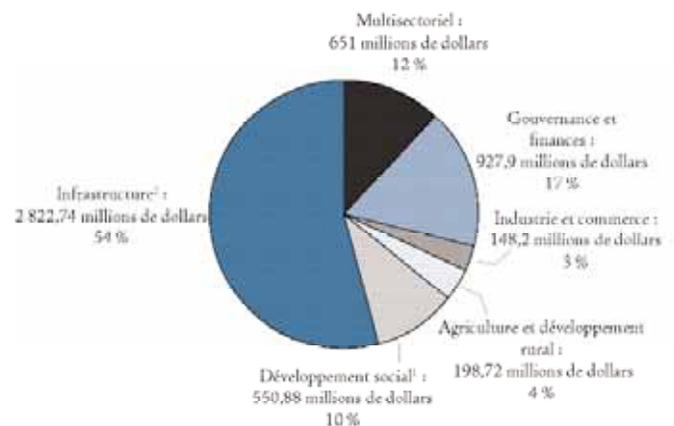
Sur le plan de la coopération avec d'autres organisations, la Banque a réalisé une initiative de lutte contre la corruption avec l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), initiative qui prévoyait de la formation dans des secteurs critiques tels que la passation de marchés, des séances d'information sur la gouvernance locale et la prestation de services favorables aux pauvres ainsi que le soutien des réseaux d'administration publique. La Banque veille également à diffuser les leçons tirées de la crise financière de 1997, par l'entremise d'une unité de surveillance économique régionale, qui a pour mandat de profiter de la mondialisation tout en évitant ses effets déstabilisants grâce à des initiatives telles qu'un investissement dans l'infrastructure et l'offre d'un soutien aux pays pour les aider à s'acquitter de leurs obligations internationales.

La Banque a participé à diverses initiatives avec les donateurs; elle a notamment présidé le groupe de travail des banques multilatérales de développement sur la gestion axée sur les résultats de développement (GRD) et a coprésidé le projet conjoint du Comité d'aide au développement de l'OCDE sur la GRD. Elle a aussi souscrit à un protocole d'entente sur la coopération internationale en vue de l'atteinte des ODM et a participé à un programme régional spécial de lutte contre le VIH/sida. La Banque a créé un fonds de coopération pour renforcer son soutien aux efforts des pays en développement qui en sont membres sur le plan de la lutte contre le blanchiment d'argent et de la lutte contre le financement du terrorisme. À la suite de la poussée de la grippe aviaire en 2004 et devant la propagation du VIH/sida le long de nouveaux corridors économiques, la BASD a travaillé rapidement, en partenariat avec l'Organisation mondiale de la Santé, pour évaluer la capacité des pays à contenir les épidémies et à mobiliser les fonds nécessaires.

## Interventions aux échelons national et régional

En 2004, la Banque a contribué à la réduction de la pauvreté et au développement social équitable par le truchement d'un fonds spécial de lutte contre la pauvreté, qui a aidé à financer l'élaboration de stratégies et de politiques nationales de réduction de la pauvreté ainsi que de nombreux projets. Parmi les initiatives financées, mentionnons la prestation d'une formation professionnelle et l'octroi de crédit aux femmes de l'Ouzbékistan, l'exécution d'un projet de chauffage urbain abordable en Chine et l'amélioration des services de maintien de l'ordre au Pakistan. La coopération avec les organisations non gouvernementales a été renforcée cette année, notamment par l'intensification des consultations ainsi que par le

## Banque asiatique de développement — Approbations par secteur en 2004



1. Inclut : santé, éducation et environnement

2. Inclut : transportation, communications, énergie et assainissement



lancement d'un nouveau réseau visant à favoriser les partenariats entre les secteurs privé et non gouvernemental engagés dans la réduction de la pauvreté. La Banque est également intervenue dans le secteur de la production agricole en Afghanistan, plus particulièrement en vue de l'introduction de cultures de remplacement du pavot et de l'opium, dans la mise en œuvre de programmes de soins de santé dans les zones de conflit du Sri Lanka qui ont bénéficié à environ 15 000 ménages, et dans le secteur de la sensibilisation au sida dans le delta du Mékong, où l'utilisation de préservatifs a augmenté de 40 % chez les travailleuses et travailleurs de l'industrie du sexe. Grâce à un projet d'amélioration de la qualité de l'enseignement mis en œuvre au Bangladesh, 2 315 enseignants du secondaire ont bénéficié d'une formation. Le dossier de la durabilité de l'environnement a également avancé : projets d'approvisionnement en eau, réduction des gaz à effet de serre, gestion des ressources naturelles et renforcement institutionnel.

### Développement du secteur privé

La BAsD soutient le DSP au niveau organisationnel en favorisant le dialogue sur les politiques et la réforme institutionnelle, juridique et réglementaire. Son service des opérations relatives au secteur privé contribue directement aux programmes visant le secteur privé, à l'entreprise, aux fonds d'investissement et aux institutions financières. Il mobilise aussi du capital national et international destiné à financer des projets pour le secteur privé. La démarche de DSP de la Banque prévoit également l'élargissement de l'accès aux services financiers, la création d'occasions de participation du secteur privé à des projets, la galvanisation de l'investissement du secteur privé par le financement direct et l'atténuation du risque grâce à des régimes de garantie, de même que l'amélioration de la gouvernance.

En 2004, la Banque a approuvé l'octroi de 807,2 millions de dollars au titre de l'aide au secteur privé, soit une hausse de 49 % par rapport à 2003. Parmi ses activités ont figuré la prestation d'une aide aux gouvernements du Bangladesh, du Cambodge et du Vietnam, en vue de la création d'un cadre institutionnel de développement des PME et de l'amélioration de la gouvernance, de la réforme réglementaire et de l'accès au crédit. La Banque a aussi consenti des prêts et des capitaux propres à des institutions et des fonds ayant pour but de faciliter l'accès aux services financiers par les PME. Au Laos, la BAsD a appuyé la réforme de la réglementation régissant le commerce et les finances de même qu'un examen du cadre des normes industrielles de qualité.

Afin d'augmenter et de diversifier les injections de capital dans un plus grand nombre de pays, la Banque a approuvé la prise de participation et les prêts au secteur privé pour deux fois plus de pays qu'en 2003. Les investissements de la Banque ont été orientés vers le soutien aux installations de télécommunications en Afghanistan, la banque nouvellement privatisée de la Mongolie, qui appartenait auparavant à l'État, et un mécanisme de garantie aux Philippines, qui protège les institutions financières privées et les autres investisseurs des unités gouvernementales locales contre les risques de défaut de paiement. La Banque a également financé la constitution de partenariats public-privé et fourni un soutien à l'atténuation du risque, par exemple en Afghanistan, où un mécanisme de garantie des investissements protège les investisseurs contre les risques politiques. En 2004, la BAsD s'est jointe aux ministres des Finances de l'ANASE+3 pour le lancement de AsiaBondsOnline, un centre d'information sur le marché en expansion des titres garantis par l'État et des obligations industrielles dans la région.



## Rôle du Canada au sein de la Banque

Le Canada est très favorable au processus de changement et de renouveau de la Banque. La BASD voit dans le Canada une excellente source d'expérience du développement et un partisan de la pleine participation de l'Asie à

une économie mondiale ouverte. Le Canada a contribué de manière précise aux politiques institutionnelles et à l'efficacité du développement à la BASD, préconisant le développement favorable aux pauvres, l'égalité entre les sexes, la durabilité de l'environnement et la bonne gouvernance.

### Les fonds de coopération créés par le Canada à la Banque asiatique de développement : mise à jour

- ♦ Fonds canadien de coopération pour les changements climatiques (5 millions de dollars) – Institué en 2001 en vue d'aider les pays membres à développer des politiques et des programmes visant à réduire les gaz à effet de serre. En 2004, des fonds ont été accordés pour l'adaptation aux changements climatiques dans la région du Pacifique, le piégeage du carbone en Chine, la production de gaz à partir de déchets en Indonésie et le renforcement des capacités liées au mécanisme de développement propre, en Inde et en Chine.
- ♦ Fonds de coopération sur la gouvernance (2,5 millions de dollars) – Institué en 2002, ce fonds a pour objet de renforcer les capacités et d'accroître la transparence, la responsabilité et la prise de décisions participative dans le secteur public des pays membres. En 2004, il a contribué au resserrement de la budgétisation nationale de l'agriculture au Cambodge; en outre, il a permis d'améliorer la gouvernance du secteur à but non lucratif au Pakistan, les consultations budgétaires auprès des administrations locales au Tadjikistan et la formation dans les inspectorats gouvernementaux du Vietnam.
- ♦ Fonds de coopération pour l'égalité entre les sexes et le développement (1,2 million de dollars) – Institué en 2003. En 2004, du financement a été accordé en faveur de 12 projets ayant notamment pour objet de mieux tenir compte des principes de l'égalité entre les sexes dans les opérations de prêt de la Banque asiatique de développement et d'examiner la mise en œuvre de la politique sur l'égalité entre les sexes et le développement adoptée par la Banque en 1998. Parmi les projets antérieurs figurent des plans d'action visant l'intégration des questions touchant l'égalité entre les sexes dans les secteurs de l'agriculture et du développement rural au Vietnam, dans le secteur de l'agriculture au Cambodge et dans le secteur du renforcement des capacités en matière de promotion de l'égalité entre les sexes et d'autonomisation des femmes au Népal.
- ♦ Fonds pour la gestion axée sur les résultats de développement – Institué en 2004, ce fonds d'affectation spéciale multidonateurs, également financé par les Pays-Bas, vise à aider la Banque à renforcer son plan de gestion axée sur les résultats de développement aux niveaux des projets et des programmes.



Le Canada, en qualité de chef d'un groupe de six États membres, a continué à jouer un rôle de premier plan en 2004. Il a suivi de près, de concert avec les autres États du groupe, plusieurs importants dossiers liés à la lutte contre la corruption, à l'évaluation du risque, à la GRD et à la gestion des ressources humaines. L'apport du Canada dans ces dossiers a déclenché certains changements, entre autres un examen des façons de faire intervenir le conseil d'administration plus tôt dans le processus de formulation des stratégies et programmes nationaux; l'intégration d'un ensemble de valeurs et de principes dans la nouvelle stratégie sur les ressources humaines qui encourage les dirigeants de la Banque à tenir compte des constatations des évaluations; et la promotion de la prise en compte des résultats dans la planification et la préparation des projets au sein de la Banque.

Avec les autres membres de son groupe, le Canada a encouragé le conseil d'administration à jouer un plus grand rôle dans l'orientation des politiques, des stratégies et des programmes de la Banque. Le Canada continuera à favoriser l'apport du conseil en ce qui concerne l'orientation stratégique des activités de DSP de la Banque et à demander un examen officiel; il veillera aussi à ce que la Banque incorpore le DSP à ses évaluations nationales ou à ses examens de portefeuille.

Le Canada appuiera les priorités du nouveau président, M. Haruhiko Kuroda, qui visent à faire de la Banque une institution plus sensible aux besoins et utile, axée davantage sur les résultats, afin de renforcer son rôle sur le plan de l'intégration régionale et d'enrichir sa capacité d'acquisition de connaissances. Le Canada explorera

également davantage de possibilités de cofinancement avec la Banque et travaillera en étroite collaboration avec son bureau régional nord-américain dans le but d'accroître la participation des organismes de la société civile au dialogue sur les politiques.

Le Canada encourage la BAsD à présenter une nouvelle vision stratégique de son rôle dans la région et à :

- ♦ chercher de nouvelles façons d'*orienter les investissements en faveur des pauvres* de manière à promouvoir l'équité et à réduire le fossé entre les riches et les pauvres;
- ♦ faire de la *bonne gouvernance* et de la gestion institutionnelle *exempte de corruption* une priorité centrale de la Banque;
- ♦ continuer à mettre en œuvre son plan de GRD;
- ♦ *resserrer les liens* avec les autres banques régionales et institutions multilatérales de développement et avec la société civile;
- ♦ poursuivre la *mise en œuvre* de la *Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide*;
- ♦ renforcer les capacités de programmation axée sur *l'égalité entre les sexes*.



© Banque asiatique de développement/Martin Tornberg

## Amélioration des services téléphoniques et de l'infrastructure en Afghanistan

Après des décennies de conflit, l'Afghanistan s'est retrouvé sans service national de télécommunications fixes, avec un service postal peu fonctionnel et des routes en piètre état. Les réseaux cellulaires du pays, en croissance rapide, sont très élémentaires, et leur portée est limitée. Pour étendre leur couverture à l'extérieur des grandes villes, il faudrait des investissements supplémentaires importants.

Les télécommunications forment un élément essentiel de l'infrastructure d'un pays, tout comme les transports, l'approvisionnement en eau et l'énergie. En Afghanistan, un pays de montagne et sans littoral, les services de téléphonie cellulaire sont perçus comme la seule méthode capable de fournir des communications fiables dans tout le pays. La demande nationale pour ce service existe, mais le développement est limité par le manque de fonds.

En 2004, dans le cadre de sa programmation de développement du secteur privé, la Banque asiatique de développement (BAsD) a approuvé un prêt de 35 millions de dollars américains pour financer le développement et la mise à niveau du principal réseau cellulaire du pays, Roshan. Tout en soutenant et élargissant la zone desservie à l'échelle du pays, le projet a fourni des postes téléphoniques publics ainsi qu'un accès aux communications aux personnes qui utilisent moins souvent le réseau.

L'aide fournie par la Banque asiatique de développement à la compagnie de téléphonie cellulaire afghane Roshan a permis d'ouvrir ce centre de traitement des appels et d'élargir l'accès de la population au téléphone.



La principale compagnie de téléphonie cellulaire afghane, Roshan, a donc élargi ses activités, favorisant ainsi la création tant souhaitée de nouveaux emplois, et ce, grâce à l'aide de la Banque asiatique de développement et d'autres intervenants.



© Banque asiatique de développement/Martin Tornberg

En avril 2006, l'Agence France-Presse (AFP) rapportait que l'opérateur de téléphonie cellulaire Roshan avait connu un franc succès au cours de ses deux premières années d'existence, devenant même la plus importante entreprise privée du marché émergent de l'Afghanistan.

En 2006, le réseau de Roshan dessert plus de 150 grandes villes et villages, de même que quatre routes frontalières et cinq autoroutes principales, fournissant ainsi un accès mobile à plus de 38 % de la population. L'entreprise a largement dépassé ses objectifs en ce qui a trait au nombre d'abonnés et à la croissance du trafic. Le nombre d'abonnés de base de Roshan est passé de quelque 150 000 personnes au moment de l'approbation du conseil en 2004 à plus de 750 000 personnes au début 2006. Avec plus de 165 points de vente, Roshan possède également le plus important réseau de distribution du pays.

La compagnie Roshan, qui signifie « lumière » dans les deux langues les plus parlées en Afghanistan, le dari et le pachto, dit elle-même qu'elle « apporte au peuple afghan une lueur d'espoir, de développement et d'avenir meilleur ». Roshan est l'une des plus grandes entreprises privées de l'Afghanistan, employant directement plus de 700 personnes, dont 25 % sont des femmes. En outre, Roshan procure des emplois indirects à plus de 15 000 personnes qui travaillent comme vendeurs, distributeurs, entrepreneurs et fournisseurs.

Roshan a aussi apporté une contribution de 45 millions de dollars en taxes au gouvernement de l'Afghanistan à la fin de 2005. Cette contribution représentait environ 6 % des recettes fiscales globales du gouvernement.

En raison de l'énorme demande, l'entreprise souhaite développer davantage ses activités. En juin 2006, la BASD a accordé un deuxième prêt de 40 millions de dollars américains à Roshan. Non seulement ce prêt lui permet-il de se développer davantage, mais aussi d'emprunter jusqu'à 30 millions de dollars américains de banques commerciales internationales.

Roshan est un consortium international formé du Fonds Aga Khan de développement économique, de Monaco Telecom International et de l'entreprise MCT Corp établie aux États-Unis.



# La Banque interaméricaine de développement : faits saillants de 2004

## **Siège :**

Washington DC, États-Unis

## **Président :**

Enrique V. Iglesias (Luis Alberto Moreno depuis octobre 2005)

## **Institutions constituantes :**

Banque interaméricaine de développement, Société interaméricaine d'investissement, Fonds d'investissement multilatéral, Fonds des opérations spéciales (FOS)

## **Fondation :**

1959

## **États membres :**

26 membres régionaux, 20 pays donateurs non régionaux

## **Capital souscrit total :**

100,95 milliards de dollars

## **Capital souscrit du Canada :**

4,04 milliards de dollars

## **Capital versé par le Canada :**

173,70 millions de dollars

## **Capital exigible du Canada :**

3,87 milliards de dollars

## **Part du Canada :**

4 % (au 6<sup>e</sup> rang)

## **Part des voix détenues par le Canada :**

4 % (au 6<sup>e</sup> rang)

## **Part du Canada lors de la dernière reconstitution (1994)**

2 % (au 7<sup>e</sup> rang)

## **Contributions du Canada au FOS :**

313,30 millions de dollars (au 7<sup>e</sup> rang)

## **Site Web :**

[www.iadb.org](http://www.iadb.org)

La Banque interaméricaine de développement (BID) est la plus importante institution financière d'aide au développement de l'Amérique latine et des Caraïbes. Elle entretient une relation de collaboration étroite avec ses membres. Son engagement à accélérer le développement socio-économique dans la région se manifeste par deux grandes priorités : réduire la pauvreté tout en améliorant l'équité sociale et en favorisant la croissance économique durable. La Banque soutient la réduction de la pauvreté et l'équité sociale en finançant les stratégies nationales, en accordant des prêts à l'appui de projets et en soutenant la création et la diffusion de connaissances sur la réduction de la pauvreté ainsi que la collecte de données. Elle favorise la croissance économique en renforçant les institutions, en améliorant les conditions liées à la compétitivité, ainsi que la qualité et l'étendue des programmes de santé et d'éducation, et en faisant la promotion de l'intégration régionale et de l'intégration à l'économie mondiale.

La Banque offre des programmes dans quatre secteurs principaux : réduction de la pauvreté et équité sociale, modernisation de l'État, compétitivité et intégration régionale.

## **Bilan relatif aux objectifs de 2004**

La région de l'Amérique latine et des Caraïbes affiche les niveaux les plus élevés d'inégalité sociale et économique à l'échelle mondiale. En 2004, la reprise économique s'est poursuivie, la croissance atteignant plus de 5 %, ce qui a entraîné une légère baisse du pourcentage de personnes



vivant dans la pauvreté extrême, qui est passé de 19,6 % à 18,6 %. Les activités commerciales ont connu une expansion, l'inflation et les taux d'intérêt étaient peu élevés et les politiques budgétaires saines ont permis de résorber les déficits. Pratiquement tous les pays de la région ont un gouvernement élu démocratiquement et une économie de marché; toutefois, la dette et la corruption sont demeurées un problème pour plusieurs pays. La sécurité des gens dans toute la région a également été menacée par une augmentation du crime et de la violence alimentés par le commerce illégal des armes et de la drogue.

<b>Prêts et subventions approuvés en 2004</b>	
<b>Source</b>	<b>Montant (en millions de dollars)</b>
ROC – Prêts	468,30
FOS – Prêts	551,60
FOS – Subventions	36,00
Autres subventions	30,00
<b>TOTAL</b>	<b>6 085,90</b>
Allègement de la dette – PPTE	82,00

### *Efficacité organisationnelle*

La BID continue d'être une institution financière solide, qui affiche une cote de crédit AAA. En 2004, la gouvernance interne a continué de s'améliorer. La BID a mis sur pied le Bureau de l'intégrité institutionnelle, qui s'occupe d'enquêter sur les fraudes et la corruption dans les activités financées par la Banque et sur les violations des codes d'éthique. Durant l'année, 142 nouvelles allégations d'actes irréguliers ont été reçues, 67 enquêtes ont été effectuées et 48 affaires antérieures à 2004 ont été réglées.

Parmi les autres initiatives entreprises en 2004, mentionnons l'établissement d'un comité de vérification du conseil d'administration, la mise en place d'une nouvelle politique sur la divulgation des renseignements, la révision des modalités de passation de marchés de la Banque et l'application d'une stratégie de participation des citoyens aux activités de l'organisation. Les efforts pour simplifier et assouplir les instruments de prêt ainsi que le processus d'élaboration d'un nouveau cadre pour les prêts se sont poursuivis durant l'année. Le budget de la Banque pour 2005 tenait compte de l'intensification des efforts destinés à resserrer les contrôles internes et la gouvernance, de même qu'à améliorer le rendement de la Banque en matière de soutien du développement régional.

### *Efficacité du développement*

La BID continue de concentrer ses actions sur la réduction de la pauvreté. Elle s'efforce d'arriver à un consensus dans la région relativement aux ODM, en accordant une assistance technique pour aider les pays à évaluer et à présenter leurs résultats, y compris une formation sur le suivi dans des secteurs précis comme la réalisation d'enquêtes et l'établissement de bases de données. En 2004, la Bolivie, le Guyana et le Nicaragua sont devenus admissibles à l'allègement total de la dette dans le contexte de l'Initiative PPTE et ont reçu quelque 82 millions de dollars de la BID.

La Banque a poursuivi ses efforts en vue d'améliorer l'efficacité du développement, dans sa propre organisation comme chez ses membres emprunteurs. Une de ses principales réalisations en 2004 a été l'élaboration d'une feuille de route qui comprend de nouvelles initiatives en matière de planification stratégique, de politiques opérationnelles, de procédures internes et de culture « axée sur les résultats ». Un nouveau service chargé de l'efficacité



du développement et de la planification stratégique supervise ce travail. Les initiatives récentes comprennent l'amélioration des systèmes internes de suivi et de rapports touchant le rendement des projets, et le renforcement de la conception et de la supervision des projets grâce à l'application des principes de saine gestion du risque. Les efforts accrus de la BID pour améliorer le rendement des projets ont entraîné des progrès constants : 92 % des projets ont été jugés en mesure d'atteindre leurs objectifs de développement en 2004, comparativement à 88 % en 2003; 79 % des projets ne présentaient aucune difficulté importante, comparativement à 74 % en 2003.

### *Contribution au système multilatéral*

La BID a été un joueur de premier plan dans les interventions de la communauté internationale en réponse à la crise en Haïti. À titre de membre clé du comité directeur multidonateurs qui, avec la collaboration du gouvernement, a mis au point le Cadre de coopération intérimaire pour Haïti, la Banque a pu aider à déterminer l'orientation du programme de redressement. Malgré les préoccupations croissantes concernant la sécurité en 2004, la Banque a versé environ 30 millions de dollars en Haïti; cela comprend la coopération technique dans les domaines des services de base, du renforcement des institutions et de l'intervention d'urgence, de même que dans les services sociaux, l'infrastructure économique de base et la reconstruction des routes. La Banque a élaboré des approches souples et novatrices pour maintenir et même accélérer la mise en œuvre du programme de redressement. Elle continue de simplifier ses procédures et sert ainsi d'exemple aux autres organismes.

La BID continue de travailler de près avec la Banque de développement des Caraïbes (BDC) dans le cadre d'accords de cofinancement d'un certain nombre de

projets. Le cofinancement a plus que doublé en 2004, en partie en raison de l'expansion des activités avec la Banque mondiale, principalement dans le secteur social. Trois prêts du secteur privé ont aussi été cofinancés par d'autres donateurs. La BID a signé un protocole d'entente avec la Banque européenne d'investissement afin de faciliter la coopération future. Elle a également établi des liens avec certaines fondations privées en Europe. En outre, la BID a pavé la voie à l'accroissement de la collaboration, en approuvant l'adoption d'approches sectorielles, selon lesquelles la Banque conjugue ses ressources financières avec celles des emprunteurs (et d'autres donateurs) afin de soutenir les activités dans un secteur en particulier, comme l'éducation ou la santé.

La Banque a continué de produire et de diffuser de l'information en 2004; elle a amélioré la qualité de ses politiques sur la réduction de la pauvreté et l'accroissement de l'avoir. Elle a soutenu des réseaux et des conférences axés sur les défis des institutions en matière d'équité sociale, de pauvreté et de protection sociale, ainsi que sur les liens qui existent entre la réduction de la pauvreté et l'accès aux services financiers.

### *Interventions aux échelons national et régional*

L'amélioration des rapports sur les résultats a aussi permis à la BID de mieux évaluer l'incidence de son action sur le terrain, du point de vue du développement. Un aperçu des projets prenant fin en 2004 révèle que des résultats concrets ont été obtenus dans tous les secteurs. Par exemple, un projet de réforme judiciaire au Costa Rica a donné lieu à une diminution de 13 % du coût moyen du traitement des cas et à une réduction de plus de 25 % de l'arriéré. Un projet d'assainissement de base en Uruguay a donné lieu à une réduction des déchets organiques et industriels dans les cours d'eau et à une diminution de



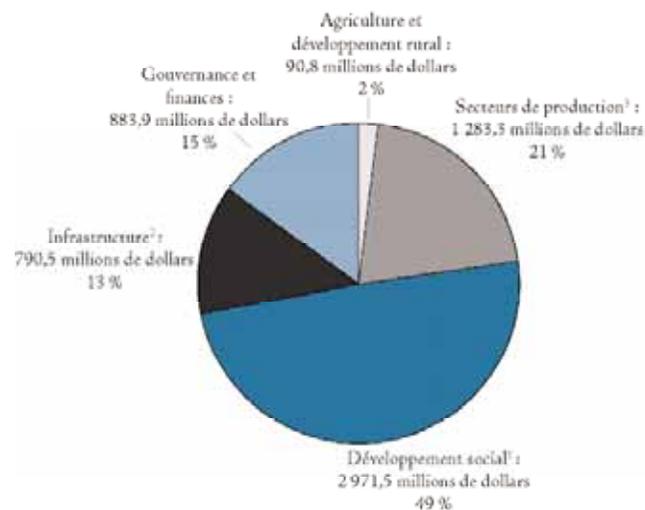
90 % des rejets de métaux lourds. Un projet touristique de mise en valeur des sites archéologiques locaux et de modernisation des routes d'accès au Belize a permis d'attirer deux fois plus de visiteurs au moins, de doubler le nombre d'emplois et d'augmenter les recettes du gouvernement de 50 %. Un programme visant à améliorer les services de santé de base pour les enfants au Nicaragua a permis de faire passer de 20 % à 40 % le nombre d'enfants présentant un taux de croissance satisfaisant, et ce durant la première année seulement. En outre, pour stimuler ces initiatives, les gouvernements de la plupart des pays procèdent à diverses réformes que la BID soutient grâce à de la formation et à une assistance technique dans des secteurs comme la réforme de la gestion budgétaire et financière.

Un examen du Plan d'action de la BID pour l'intégration de l'égalité entre les sexes a révélé des progrès à tous les points de vue, en particulier au chapitre de l'intégration de l'égalité entre les sexes dans les stratégies-pays et la conception des projets. En 2005, un fonds multidonateurs appuiera ce plan d'action. Le Fonds d'affectation spéciale de la Banque pour l'inclusion sociale a été lancé en 2004. Une politique et une stratégie préliminaires sur les questions autochtones ont permis de déterminer les priorités et les secteurs de soutien précis.

## Développement du secteur privé

La BID a été la première institution multilatérale à accorder des prêts sans garantie gouvernementale aux organismes privés et elle joue un rôle prépondérant dans le secteur du microcrédit depuis plus de 25 ans. Elle a soutenu directement ou indirectement 570 projets d'une valeur de 302 millions de dollars, touchant quelque 530 000 petits entrepreneurs, producteurs agricoles et artisans.

## Banque interaméricaine de développement – Approbations par secteur en 2004



1. Inclut : Santé et éducation, développement urbain et environnement
2. Inclut : Transport, communications, énergie et assainissement
3. Inclut : Industrie, mines, tourisme, marchés financiers, crédit multisectoriel et préinvestissement, infrastructure multisectorielle, sciences et technologie, financement commercial

Une nouvelle stratégie de DSP a été approuvée en 2004. Elle vise à renforcer la cohérence et la complémentarité des activités en ce qui concerne le secteur privé, par les moyens que voici :

- ♦ coordination de l'instauration d'un climat favorable aux affaires;
- ♦ élaboration de lignes directrices pour faire participer le secteur privé au dialogue et aux actions concrètes;
- ♦ détermination de mesures incitatives pour accroître la coopération au sein de la Banque relativement au DSP, suivies de la création d'un poste de coordonnateur du secteur privé;



- ♦ intégration d'indicateurs de gouvernance interne dans les projets de la BID.

Grâce à son Fonds d'investissement multilatéral, la Banque accorde des subventions d'assistance technique et finance des initiatives communautaires de réduction de la pauvreté. En 2004, ce fonds a approuvé 82 nouveaux projets d'une valeur de plus de 116 millions de dollars. Ces investissements ont permis de financer entre autres l'innovation dans la petite entreprise, l'investissement de capital-risque, le perfectionnement des compétences des travailleurs, la réforme réglementaire et la mobilisation des encaissements de devises étrangères aux fins de placement. Au Pérou par exemple, un prêt de 7 millions de dollars à la Banca del Trabajo contribue à rapatrier les ressources des Péruviens résidant au Japon sous la forme d'épargne et d'investissements accrus au Pérou.

En 2004, la BID soutenait 64 projets du secteur privé, dont dix nouvelles entreprises (six prêts totalisant 271 millions de dollars et quatre garanties totalisant 185 millions). La Banque a également approuvé une nouvelle initiative de garantie de financement commercial à laquelle participent 16 pays, connue sous le nom de Programme régional de facilitation des transactions commerciales, avec des engagements totalisant 5,6 milliards de dollars. Parmi les projets, on compte une initiative sur le climat des affaires dans le cadre de laquelle les gouvernements, en partenariat avec le secteur privé, déterminent les principaux obstacles à l'investissement (comme un régime de droits de propriété inadéquat ou des codes commerciaux insuffisants) et élaborent des plans d'action pour les éliminer. Parmi les autres projets, mentionnons l'élaboration de stratégies pour stimuler la concurrence au Salvador et au Guatemala; un soutien pour les innovations technologiques en agriculture au Brésil; la création d'un cadre réglementaire pour les ser-

vices d'infrastructure au Mexique; ainsi que la gestion et la supervision du secteur financier au Honduras. Une étude importante sur les systèmes bancaires dans la région, publiée en 2004, soulignait la vulnérabilité du secteur financier et présentait des recommandations clés dans des domaines allant des droits de propriété aux régimes de supervision, en passant par le blanchiment d'argent.

La Banque a accordé une assistance technique aux regroupements commerciaux régionaux, dont le Marché commun d'Amérique centrale, le Marché commun des Caraïbes, le Marché commun du cône sud (MERCOSUR), la Zone de libre-échange des Amériques et la Communauté andine, dans une variété de secteurs, entre autres l'harmonisation des taxes d'accise et sur la valeur ajoutée, et les projets d'infrastructure régionaux comme le projet d'électrification de l'Amérique centrale. Les nouvelles activités comprenaient le soutien d'un projet énergétique au Brésil, des lignes de transport d'énergie en Bolivie, un fonds d'investissement dans l'infrastructure au Brésil, 25 millions de dollars pour des infrastructures accordés par l'intermédiaire des institutions locales aux entreprises des pays membres emprunteurs de la BID, deux mécanismes de financement commercial pour les exportateurs, et un soutien aux prêteurs hypothécaires qui souhaitent étendre leurs opérations de prêts résidentiels au Mexique et au Salvador.

## Rôle du Canada au sein de la Banque

Le Canada est très présent au sein de la BID. L'administrateur canadien ne représente que le Canada, contrairement aux cas de la Banque africaine de développement et de la Banque asiatique de développement, où le Canada représente un groupe qui inclut d'autres pays donateurs.



Le Canada a contribué à un certain nombre de réformes récentes, y compris la mise en œuvre du nouveau cadre d'adéquation du capital, la nouvelle politique sur la divulgation de renseignements, les améliorations au Mécanisme d'enquête indépendant, et le nouveau bureau de l'intégrité institutionnelle. Le Canada a également joué un rôle déterminant dans l'adoption de la stratégie en matière d'efficacité du développement et du plan de mise en œuvre de la Banque.

Le Canada a soutenu l'examen du DSP effectué par la Banque et a contribué à la rationalisation de sa programmation. Initialement géré par trois unités distinctes ayant des activités et des mandats différents, le système de DSP fonctionne beaucoup plus efficacement sous la direction du coordonnateur des opérations du secteur privé. Le Canada est membre de deux de ces unités, mais non de la Société interaméricaine d'investissement (SII), organisme multilatéral créé pour promouvoir le développement du secteur privé dans les pays membres de l'Amérique latine et des Caraïbes en dirigeant les ressources vers les PME. Le Canada préfère l'approche de la programmation des autres unités — le Département du secteur privé et le Fonds d'investissement multilatéral — qui ciblent les petites entreprises privées.

Le Canada continue de contribuer à l'efficacité de la Banque en préconisant l'accélération de la transition de la BID, d'une institution strictement financière à un organisme axé principalement sur le développement. Il joue un rôle actif dans le dialogue stratégique à la Banque et met l'accent sur les interventions suivantes :

- ♦ l'amélioration de la *gouvernance*, par la promotion de la participation accrue des citoyens aux politiques et aux décisions de la Banque, et la coopération avec les systèmes financier et judiciaire dans les pays membres emprunteurs;
- ♦ le soutien de la *santé* et de l'*éducation*, par l'élaboration de politiques qui permettent aux pauvres d'avoir un meilleur accès à des services sociaux de meilleure qualité;
- ♦ la promotion du *DSP*, grâce à la promotion d'un environnement favorable aux PME, de l'intégration commerciale et du microfinancement;
- ♦ la promotion de la *durabilité de l'environnement*, par l'élargissement du dialogue régional, le renforcement des mécanismes de réglementation nationaux et la gestion des déchets et des ressources en eau;
- ♦ le maintien de l'attention portée à l'*égalité entre les sexes* et l'amélioration de la participation des hommes à la promotion de l'égalité entre les sexes;
- ♦ l'amélioration de la *qualité de l'aide*, conformément à la *Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide*.

Les négociations sur la reconstitution du fonds concessionnel de la Banque — le Fonds des opérations spéciales (FOS) — pourraient commencer en 2007. Le Canada insistera sur une révision des règles et procédures actuelles du fonds visant à accroître son efficacité sur le terrain au chapitre du développement.



© Banque interaméricaine de développement

## Réduire la pauvreté par le transfert de fonds en Amérique latine et dans les Caraïbes

Le transfert de fonds, c'est-à-dire l'argent envoyé par des travailleurs immigrants dans leur pays d'origine, constitue une importante source de revenus pour les pays en développement. Les Nations Unies estiment que près de 175 millions de personnes vivaient et travaillaient à l'étranger en 2002 et que les fonds transférés dans les pays en développement dépassaient 126 milliards de dollars en 2004<sup>1</sup>. Certains pays en développement reçoivent même plus de capitaux en transferts de fonds qu'en investissement direct à l'étranger et en aide au développement.

Une étude de la Banque interaméricaine de développement (BID) a révélé que, dans bon nombre de pays de l'Amérique latine et des Caraïbes, les transferts de fonds surpassent la valeur combinée de l'investissement direct à l'étranger, de l'aide multilatérale et des versements d'intérêt sur la dette extérieure. Au cours de la prochaine décennie, les transferts de fonds atteindront 450 milliards de dollars dans la région.

1. Banque mondiale, "When Money Really Matters - Remittances Vital to South Asia," sur Internet : <http://www.worldbank.org.af/WBSITE/EXTERNAL/COUNTRIES/SOUTHASIAEXT/AFGHANISTANEXTN/0,,contentMDK:20587408~menuPK:50003484~pagePK:141137~piPK:141127~theSitePK:305985,00.html>

La Banque interaméricaine de développement est à l'avant-garde des activités pour améliorer les services bancaires offerts aux personnes qui transfèrent des fonds de l'étranger et à celles qui bénéficient de ces fonds.



L'amélioration des services bancaires, comme ceux auxquels la Banque inter-américaine de développement apporte son soutien, aide des femmes comme madame Joseph à lancer de petites entreprises.



© ACIDI/Pierre St-Jacques

Les transferts de fonds des travailleurs aident directement les pauvres; en effet, ces derniers investissent l'argent reçu dans l'éducation, la nutrition, le logement et de meilleurs soins de santé. En Amérique latine, on estime qu'au moins 50 millions de personnes reçoivent près de 2 000 \$ par année de cette façon.

Les transferts de fonds aident déjà les pauvres. Peuvent-ils être employés de manière plus fructueuse ? Représentent-ils une occasion inexploitée pour atténuer la pauvreté ?

Chef de file mondial en matière de transfert de fonds, la BID tente de trouver de nouvelles façons de maximiser les avantages de ces transferts pour les pauvres. Grâce au Fonds multilatéral d'investissement (MIF), qui consiste en un fonds indépendant géré par la BID et partiellement soutenu par le Canada à hauteur de 30 millions de dollars en 2005, la Banque travaille avec les gouvernements, les banques commerciales, les associations professionnelles et la société civile à transformer ces transferts de fonds en une source de développement en Amérique latine et dans les Caraïbes.

## **Transformer les transferts de fonds en source de développement**

S'ils sont placés dans de bons investissements, les fonds transférés peuvent réduire davantage la pauvreté. Au Mexique, en Équateur et en Amérique centrale, une étude du MIF a révélé que jusqu'à 20 % des transferts de fonds pourraient être dirigés vers l'épargne et les investissements à long terme. Pour exploiter ce potentiel, le MIF encourage les institutions financières à fournir aux migrants et à leur famille des solutions de placement plus avantageuses. Par exemple, ils peuvent fournir des services et des biens qui pourraient faciliter le remboursement

des hypothèques, le démarrage d'entreprises ou l'épargne pour l'éducation future des enfants. En Équateur, Banco Solidario a fait ressortir que les transferts de fonds pouvaient aussi être rentables en créant des comptes de logements et d'affaires pour les immigrants.

## **Réduire les coûts pour les personnes qui transfèrent des fonds**

La plupart des immigrants ont recours à des maisons de transfert monétaire pour envoyer leurs fonds. Ces dernières sont pratiques, mais ont tendance à utiliser des taux de change défavorables aux immigrants qui, souvent, ne savent pas combien d'argent reçoit leur famille. Le MIF travaille avec ses partenaires à améliorer l'accès des personnes qui envoient des fonds à des services de meilleure qualité et moins dispendieux. Ensemble, ils souhaitent réduire le coût des transferts de fonds de 50 % d'ici 2010 et accroître de 50 % le nombre de familles qui reçoivent des fonds par la banque et les coopératives de crédit.

## **Mieux comprendre les transferts de fonds**

On n'en savait très peu sur l'utilisation des transferts de fonds en vue de réduire la pauvreté, mais le travail de la BID a remédié à la situation. Le MIF a effectué 12 études / sondages, parrainé neuf grandes conférences et publié un livre, *Beyond Small Change*, sur les répercussions mondiales des transferts de fonds sur le développement. Le Fonds a également publié une liste de « principes fondamentaux » pour mettre en valeur les tâches les plus urgentes, guider les décideurs ainsi qu'organiser et mettre l'accent sur les efforts déployés par les banques, les maisons de transfert, les autorités publiques et la société civile.





# La Banque de développement des Caraïbes : faits saillants de 2004

**Siège :**

Bridgetown, Barbade

**Président :**

Compton Bourne

**Institutions constituantes :**

Banque de développement des Caraïbes, Fonds spécial de développement des Caraïbes (FSD)

**Fondation :**

1969

**États membres :**

17 États des Caraïbes, 3 pays donateurs d'Amérique latine et 5 pays donateurs non régionaux

**Capital souscrit total :**

705,00 millions de dollars

**Total cumulatif des approbations (à la fin de 2004) :**

2,255 milliards de dollars

**Capital souscrit du Canada :**

62,70 millions de dollars

**Capital versé par le Canada :**

13,70 millions de dollars

**Capital exigible du Canada :**

49,00 millions de dollars

**Part du Canada :**

9,63 % (au 3<sup>e</sup> rang, à égalité avec le Royaume Uni)

**Part des voix détenues par le Canada :**

9,50 % (au 3<sup>e</sup> rang, à égalité avec le Royaume Uni)

**Part du Canada lors de la dernière reconstitution du FSD :**

20,16 % (au 1<sup>er</sup> rang, à égalité avec le Royaume Uni)

**Contributions du Canada au FOS :**

143,00 millions de dollars (au 1<sup>er</sup> rang)

**Site Web :**

[www.caribank.org](http://www.caribank.org)

La Banque de développement des Caraïbes (BDC) est une petite banque sous-régionale qui offre des services aux pays des Caraïbes membres du Commonwealth<sup>7</sup>. Elle répond aux besoins économiques particuliers des petits États insulaires. C'est souvent à elle que font appel les pays se relevant des dévastations causées par les ouragans. La mission de la BDC est de travailler, de concert avec les pays emprunteurs, à la réduction systématique de la pauvreté grâce au développement économique et social. Sa mission de base est d'accélérer la croissance économique, de réduire la pauvreté et d'améliorer la situation des personnes les plus vulnérables, de favoriser la bonne gouvernance et l'efficacité dans l'élaboration des politiques publiques, de promouvoir l'intégration des considérations environnementales à la planification des projets ainsi que de favoriser une meilleure intégration économique des membres emprunteurs.

## Bilan relatif aux objectifs de 2004

La région des Caraïbes a joui d'une croissance économique continue en 2004. L'augmentation de la demande internationale à l'égard de ses produits et services ainsi que la dévaluation du dollar américain ont stimulé la plupart des secteurs de l'économie, en particulier l'industrie du tourisme. Cela a eu pour effet de relancer la croissance dans des secteurs connexes, comme ceux du transport et de la construction. Des conditions météorologiques favorables et de meilleures pratiques agricoles ont

7. La Jamaïque, le Guyana, la Barbade, les Bahamas et Trinité-et-Tobago sont aussi membres de la Banque interaméricaine de développement. Tout au long de l'année 2004, le Canada a soutenu Haïti pour qu'il devienne membre de la BDC, ce qui s'est réalisé en avril 2006. Les membres de l'Organisation des États des Caraïbes orientales (OECO), de petits pays insulaires, ne sont pas membres de la BID. Néanmoins, la BID octroie des prêts à ces pays par l'intermédiaire de la BDC.



<b>Prêts et subventions approuvés en 2004</b>	
<b>Source</b>	<b>Montant (en millions de dollars)</b>
ROC – Prêts	73,98
FSD – Prêts	24,41
FSD – Subventions	2,18
Autres fonds spéciaux – Prêts	14,95
Autres fonds spéciaux – Subventions	7,95
Autres fonds spéciaux – Participation	0,16
<b>TOTAL</b>	<b>123,63</b>

augmenté la production des principales cultures, soit celles de la banane et de la canne à sucre. Les services aux entreprises étrangères ont prospéré et les secteurs de la production énergétique et de la fabrication ont enregistré également une certaine croissance. Dans l'ensemble, les échanges commerciaux ont augmenté, des politiques budgétaires avisées ont aidé à résorber les déficits et les taux d'intérêt ont été bas. Les initiatives d'intégration régionale se sont poursuivies en 2004 : la Cour de justice des Caraïbes, qui gère les échanges commerciaux et tranche d'autres différends dans la région, a été créée. Cependant, l'augmentation de la dette publique dans la région, due à un excédent de dépenses, pose problème. La vulnérabilité associée aux catastrophes naturelles, à la dette et à la corruption a continué d'être préoccupante pour plusieurs pays de la région.

### ***Efficacité organisationnelle***

La BDC demeure une organisation financière solide, qui bénéficie d'une cote de crédit AAA. Elle entretient d'étroites relations avec ses membres en défendant leurs intérêts auprès d'autres organismes et dans diverses tribunes internationales. Sa force réside dans les rapports étroits qu'elle entretient avec la collectivité, ce qui lui permet de collaborer de près avec les gouvernements et les organismes locaux afin de financer des projets communautaires comme la création de microentreprises ou l'approvisionnement en eau et l'assainissement. Elle appuie vigoureusement les programmes d'intégration régionale, d'atténuation des effets des catastrophes et de redressement. En 2004, la Banque s'est employée à aider ses membres à accélérer leur transformation économique, à réduire leur vulnérabilité aux chocs extérieurs et aux catastrophes naturelles, à améliorer leur compétitivité et à promouvoir le développement social.

En 2004, la BDC a créé pour la première fois un service d'évaluation. Elle poursuit actuellement le développement de ce service. Son style de gestion conservateur a tendance à favoriser une approche normative et amène la Banque à se tenir à l'écart des risques, ce qui décourage l'innovation et entrave la prise en charge locale. La mise en place par la Banque de réformes internes, recommandées dans le cadre de son programme de gestion du changement, a permis à l'institution de s'attaquer à ces problèmes.

### ***Efficacité du développement***

En 2004, la BDC a approuvé une stratégie de réduction de la pauvreté qui traite entre autres du développement des capacités et de l'autonomisation des pauvres, de la



réduction de la vulnérabilité et de la bonne gouvernance (y compris une réglementation judicieuse, des mesures de protection sociale, la participation des citoyens ainsi que la planification du développement local et une affectation des ressources tenant compte des pauvres). La stratégie prévoit l'intégration de mesures liées à la réduction de la pauvreté dans tous les aspects des activités de la Banque. L'élaboration du cadre de protection sociale a progressé grâce à une étude importante sur les risques clés et la vulnérabilité des petits États insulaires en développement et sur la manière dont les programmes actuels remédient à ces questions. La Banque a également adopté d'importantes mesures afin de renforcer ses programmes de préparation aux catastrophes et d'aide à la reconstruction.

La BDC a continué de renforcer l'efficacité de l'aide au développement, en améliorant sa formule d'affectation des ressources, ses outils de planification stratégique, son cadre de gestion du risque et son système de suivi et d'évaluation du rendement. Elle a adopté de nouvelles lignes directrices relativement à l'alignement de ses stratégies-pays sur les stratégies nationales de réduction de la pauvreté et a continué de favoriser l'harmonisation avec les autres donateurs. Elle a accompli des progrès marqués en ce qui concerne la mise en œuvre de la gestion axée sur les résultats, l'établissement de liens entre les fonctions d'évaluation et de surveillance au moyen d'une nouvelle base de données électronique répertoriant les objectifs, les extraits et les indicateurs de rendement et, enfin, l'application de la gestion axée sur les résultats au système d'évaluation du rendement des employés.

### *Contribution au système multilatéral*

La BDC collabore avec un certain nombre d'organismes et d'institutions en vue de favoriser une plus grande harmonisation, de discuter des grandes questions liées au développement et d'accroître son accès aux ressources. Un des éléments clés du programme de coopération BDC-BID incluait les ressources concessionnelles consenties par la BID à titre d'aide d'urgence à la Grenade ainsi qu'à Saint-Vincent-et-les Grenadines. La BID a également fourni un soutien technique à la BDC pour l'élaboration d'un modèle de gestion du risque de crédit, dans le cadre d'un dispositif plus vaste d'adéquation des fonds propres. En outre, le Centre d'assistance technique des Caraïbes a reçu de la BID une subvention de 650 000 \$ destinée à appuyer les réformes relatives à l'administration de l'impôt, au régime fiscal et à l'administration douanière.

Des cadres supérieurs de la Banque se sont attachés à accroître la coopération dans des secteurs clés ainsi que le nombre de membres, plus particulièrement grâce à un dialogue plus soutenu avec les pays européens. En outre, la BDC a participé à plusieurs réunions clés, notamment au Forum de haut niveau sur l'harmonisation et à une réunion d'harmonisation portant sur les procédures budgétaires et les procédures de planification, à l'intention des banques multilatérales de développement. Enfin, le Forum des Caraïbes pour le développement (Caribbean Forum for Development, auparavant le Groupe des Caraïbes pour la coopération en matière de développement économique), qui relevait de la Banque mondiale, est passé sous l'égide de la BDC en 2004, ce qui a eu pour effet de renforcer la prise en charge du développement par la région des Caraïbes et le contrôle du dialogue au sein du groupe sur les grandes questions liées au développement.

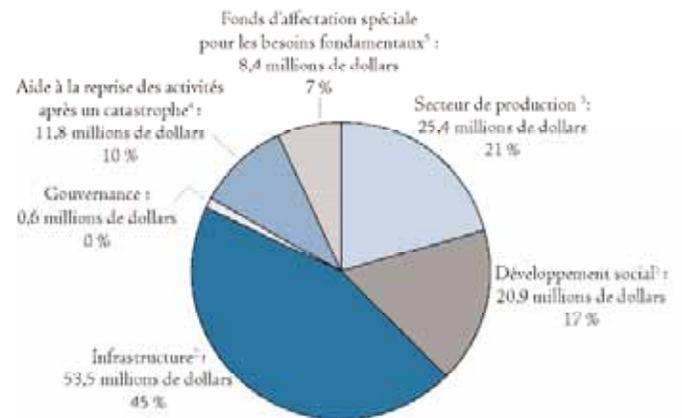


## Interventions aux échelons national et régional

Les opérations d'urgence ont occupé une place importante dans les activités exercées par la Banque en 2004. La Grenade a été le pays le plus touché par les ouragans. Des prêts et des subventions d'urgence ainsi qu'une aide à la reconstruction ont dû lui être accordés pour qu'elle puisse s'acquitter de ses obligations financières et financer ses programmes de rétablissement. La Banque a également appuyé des mesures pour réduire la vulnérabilité, comme la reconstruction d'une digue en mer et d'un drain pour les eaux de façade au Guyana. Elle a aussi pris des mesures d'atténuation des inondations à Sainte-Lucie. Elle a collaboré avec l'ACDI à la production d'un guide et d'une trousse de ressources sur l'évaluation des répercussions des risques naturels, et la Banque a financé la formation connexe. Par l'entremise de son centre pour l'atténuation des catastrophes dans les Caraïbes, la Banque a soutenu l'élaboration de plans d'atténuation des catastrophes pour les pays membres, y compris la cartographie du risque, l'évaluation du degré de vulnérabilité et l'intégration de la gestion des catastrophes au processus de reconstruction après le passage d'ouragans.

Parmi les autres secteurs d'activité importants soutenus par la BDC en 2004, mentionnons l'allègement de la dette de la Dominique (l'un des pays les plus endettés de la région), la production et la transmission d'énergie au Belize, le tourisme en Jamaïque, le développement de l'enfant et l'éducation de base à Saint-Kitts-et-Nevis ainsi que la formation en évaluation environnementale à l'intention des institutions intermédiaires de la Grenade et de Saint-Vincent-et-les Grenadines. La Banque a également continué à soutenir le fonctionnement de la Cour de justice des Caraïbes.

## Banque de développement des Caraïbes – Approbations par secteur en 2004



1. Inclut : Santé et éducation
2. Inclut : Transports, communications, énergie et assainissement
3. Inclut : Industrie, mines, tourisme et DSP
4. Inclut : Aide à la reprise des activités après un désastre économique et une catastrophe naturelle.
5. Le Fonds d'affectation spéciale pour les besoins fondamentaux accorde une aide pour financer l'accès, les marchés locaux, l'éducation, la santé, l'acquisition de compétences et l'approbation en eau.

## Développement du secteur privé

La BDC a contribué à la réduction de la pauvreté en 2004 en soutenant les PME de la région. Par l'entremise de ses Services de consultation technique des Caraïbes, elle a soutenu la prestation d'une assistance technique et d'une formation à plus de 600 très petites et petites entreprises. Ce soutien couvrait divers secteurs et activités, entre autres les techniques de gestion des entrepreneurs et l'acquisition de nouvelles compétences chez les travailleurs dans les domaines suivants : vannerie, agro- industrie, production de vêtements, décoration des gâteaux et poterie. Voici des exemples des séances de formation dispensées :



- ♦ Des agriculteurs ont suivi des cours afin d'apprendre à identifier les mauvaises herbes et à les contrôler, à exploiter leurs fermes comme une entreprise, à manipuler les produits frais après la récolte, à cultiver des produits biologiques et à développer des produits à valeur ajoutée.
- ♦ Des employés travaillant dans le secteur du tourisme ont assimilé des notions liées aux principes de gestion, au service à la clientèle, à l'entretien ménager, au service de table et de restauration et à l'élaboration de menus inspirés des produits locaux.
- ♦ Le personnel des organismes de recherche et développement en matière de normes a reçu une formation liée à des domaines tels que la gestion des documents et le fonctionnement du matériel d'étalonnage.

La BDC a également financé de nouvelles activités, dont l'établissement d'une agence d'évaluation de crédit et d'information, à savoir la Caribbean Information and Credit Rating Agency Ltd. Elle a approuvé des prêts pour la modernisation du cadre réglementaire qui touche le secteur financier à la Barbade, la réalisation d'une étude de faisabilité concernant la fabrication de produits de la muscade à la Grenade et l'établissement d'une ligne de crédit en faveur de la Banque de développement de la Jamaïque pour que celle-ci puisse accorder des prêts au secteur touristique et à d'autres industries qui génèrent des recettes nettes en devises. En outre, la BDC a financé une étude en vue d'établir un fonds de développement régional destiné aux pays désavantagés par la création du Marché unique de la Communauté des Caraïbes.

## Rôle du Canada au sein de la Banque

Le Canada est un important donateur de la BDC. Il détient, tout comme le Royaume-Uni, le plus grand nombre de voix parmi les membres hors région et il est le plus important donateur du Fonds spécial de développement (FSD). Le Canada prend une part active au dialogue sur les politiques à la BDC. Ses priorités sont les suivantes :

- ♦ une plus grande *participation* des populations concernées aux décisions de la Banque;
- ♦ une meilleure *coopération* de la BDC avec les systèmes financiers et juridiques des pays membres emprunteurs;
- ♦ des politiques qui tiennent compte des *besoins des pauvres* et l'amélioration de l'accès de ces derniers à des services sociaux de qualité;
- ♦ de meilleures politiques et règles pour le *DSP*;
- ♦ un plus grand *dialogue régional* sur diverses questions, dont la gestion des ressources en eau et la consommation des ressources;
- ♦ le maintien de la priorité accordée à l'*égalité entre les sexes*, y compris un rôle plus important aux hommes dans la promotion de l'égalité entre les sexes;
- ♦ l'*harmonisation* de l'aide et l'amélioration de la capacité d'absorption de l'aide sur le terrain;
- ♦ une meilleure *gestion* des réformes stratégiques visant par exemple le *DSP*;



- ♦ le renforcement de la gouvernance et de la société civile.

Le Canada a joué un rôle de premier plan en aidant la BDC à élaborer sa stratégie de réduction de la pauvreté. En 2005, le Canada continuera de contribuer à l'efficacité de la Banque en faisant la promotion de l'efficacité de

l'aide au moyen de l'harmonisation, en mettant l'accent sur la réduction de la pauvreté et l'atteinte des ODM, et en favorisant le dialogue régional sur diverses questions, dont la durabilité de l'environnement. Le Canada préconise également la bonne gouvernance au sein de l'institution, en participant à un échange de connaissances sur les méthodes d'évaluation. Le chef de l'Évaluation de la BDC travaille de près avec des experts canadiens de l'évaluation par l'intermédiaire d'activités de partage des connaissances et d'échanges informels.

### **Le Fonds d'affectation spéciale pour les besoins fondamentaux de la Banque de développement des Caraïbes : mise à jour**

Le Canada est l'un des principaux donateurs du Fonds d'affectation spéciale pour les besoins fondamentaux, dont l'objectif est d'accroître le niveau de vie des collectivités défavorisées, d'augmenter la productivité et le revenu des chômeurs et des travailleurs sous-employés, d'élargir les infrastructures économiques et sociales et de fournir des services sociaux de base. En 2004, 153 sous projets ont été approuvés (subventions totalisant 8,4 millions de dollars), principalement dans les domaines de l'éducation, de l'approvisionnement en eau et de la santé. L'atténuation de l'incidence des catastrophes a été intégrée aux activités du Fonds pour la première fois en 2004 et la programmation a été alignée sur les stratégies de réduction de la pauvreté des pays. Le Fonds a également renforcé ses opérations internes en améliorant les ententes administratives, la gestion et la mise en œuvre des projets et la participation des bénéficiaires de l'aide tout au long du cycle des projets.

Une zone de triage des décombres à la Grenade. Après le passage de l'ouragan Ivan, qui a dévasté la majorité du territoire grenadien en septembre 2004, la Banque de développement des Caraïbes (BDC) a fourni une aide indispensable au gouvernement de la Grenade. Grâce à cette aide, des citoyens du pays ont été embauchés pour les opérations de nettoyage et de déblaiement des décombres.



© Avec la permission de Glean's Engineering Co. Ltd.

## Atténuation des caprices de la nature

Imaginez des vents de 100 km/h balayant les maisons et endommageant les hôpitaux et les écoles, ainsi que des pluies torrentielles transformant les rues en voies navigables. Dans les Caraïbes, les catastrophes naturelles se produisent de plus en plus souvent. Au cours des deux dernières décennies, cette région a connu une recrudescence spectaculaire de la fréquence des catastrophes naturelles. Les séismes, les inondations, les ouragans et les tempêtes tropicales peuvent causer des dommages évalués à des millions de dollars dans des pays déjà pauvres. Les maisons des populations sont détruites, les transports et les affaires sont interrompus et les hôpitaux sont endommagés.

Pour atténuer les caprices de la nature, la Banque de développement des Caraïbes (BDC) a mis sur pied un mécanisme d'atténuation des catastrophes pour les Caraïbes, grâce auquel la Banque aide les pays des Caraïbes à se redresser des catastrophes naturelles, à en atténuer les effets et à les planifier.

### Réduction des inondations à Sainte-Lucie

L'île de Sainte-Lucie est particulièrement vulnérable aux inondations. Par exemple, la capitale, Castries, connaît des crues soudaines jusqu'à quatre fois par année lorsqu'elle est frappée par des précipitations diluviennes. Ces tempêtes peuvent durer jusqu'à huit heures et boucher les canalisations d'évacuation de la ville. Lors d'une énorme inondation, la ville peut devenir presque entièrement paralysée. Les gens ne peuvent aller travailler ou se rendre à l'école, les commerçants perdent des clients, les routes et les sources d'énergie sont endommagées.

La BDC travaille avec les représentants de Sainte-Lucie à réduire les risques et la vulnérabilité de Castries et du village d'Anse La Raye aux inondations. En 2004, la Banque a consenti un prêt de 5,47 millions de dollars américains pour améliorer le système d'écoulement des eaux et promouvoir un programme d'éducation et de sensibilisation du public dans ces villes.

L'amélioration du système d'écoulement des eaux et la sensibilisation du public permettent désormais à environ 17 000 personnes d'utiliser les transports en commun pour accéder aux magasins, aux écoles et aux autres services de Castries et à 23 400 véhicules de se rendre dans la ville lors de journées de tempête. De plus, 367 négociants et 22 entreprises ne subissent plus d'interruptions comme celles causées auparavant par l'inondation des rues. À Anse La Raye, le soutien de la BDC a permis la relocalisation de huit familles à des endroits moins propices aux inondations et a bénéficié à 281 familles, 515 travailleurs indépendants, 75 fournisseurs de transport et plus de 6 500 véhicules se rendant dans le village chaque jour.

## Aide d'urgence à Grenade et à Saint-Vincent

En 2004, l'« île aux épices » des Caraïbes, la Grenade, a été frappée par les vents de 220 km/h de l'ouragan Ivan, le plus fort à avoir frappé la région depuis des décennies. Les vents ont causé des dommages à 90 % des édifices et tué des dizaines de personnes<sup>1</sup>. Le premier ministre de la Grenade, Keith Mitchell, a rapporté à une agence de presse que l'ouragan avait causé des « dommages évalués à des centaines de millions de dollars<sup>2</sup> ».

Pour venir en aide aux 900 000 citoyens de la Grenade, la Banque de développement des Caraïbes a accordé une série de subventions et de prêts. Une subvention de 100 000 \$US a permis à l'Agence des Caraïbes pour l'intervention d'urgence en cas de sinistre (CDERA) d'évaluer immédiatement les besoins des résidents et d'y dépêcher le personnel essentiel. Elle a financé sept employés d'assistance technique au Centre des opérations d'urgence de la CEDRA et 20 employés à l'Unité d'intervention des Caraïbes en cas de catastrophe. La subvention a aussi permis l'achat de matériel d'urgence et d'une génératrice. La BDC a rapidement accordé 520 000 \$US supplémentaires pour nettoyer les débris et rétablir les services essentiels. Plus tard au cours de l'année, pour permettre au gouvernement de la Grenade de continuer à offrir des services publics, comme les hôpitaux et les soins médicaux, la BDC lui a accordé un prêt de 8,1 millions de dollars américains.

Bon nombre de personnes ont perdu leur maison à Saint-Vincent, une autre île touchée par l'ouragan Ivan. Grâce à une subvention de 100 000 \$US accordée au gouvernement de Saint-Vincent, 298 édifices et maisons ont été réparés.

1. Cet ouragan a aussi causé d'importants dommages en Jamaïque, à Grand Caïman, à Saint-Vincent, aux Grenadines, à la pointe occidentale de Cuba et dans certaines régions des États-Unis. Il était classé dans la plus haute catégorie possible d'ouragan sur l'échelle Saffir-Simpson Hurricane Scale.

2. Hurrican Ivan blasts Caribbean, BBC News, 9 septembre 2004.



La Banque de développement des Caraïbes finance des activités d'atténuation des inondations dans des zones qui en ont grand besoin.



© ACIDI/David Trattles

Outre une aide d'urgence immédiate, la BDC appuie la planification de l'atténuation des effets des catastrophes. De concert avec la Banque interaméricaine de développement et la Banque mondiale, la BDC avait commencé à mettre en œuvre des programmes élargis d'assistance technique, de financement et de défense des politiques conçus pour intégrer la réduction et la gestion des risques des catastrophes dans la planification et la budgétisation du secteur public des Caraïbes.





## Conclusion

En 2004, plusieurs évaluations et examens indépendants ont mis en lumière de nets progrès dans les BRD quant à des aspects tels que la détermination et la mesure des résultats, l'évaluation du rendement, l'alignement des ressources sur les plans stratégiques, l'alignement des programmes sur les priorités des pays membres et l'évaluation du risque. Toutes les banques ont fait bonne figure en ce qui concerne la lutte contre la fraude et la corruption et plusieurs se sont montrées davantage ouvertes à l'examen de leurs activités et à la participation de la société civile. La coopération régionale a également été renforcée grâce à de solides progrès sur les plans de l'harmonisation des politiques, des procédures et des pratiques d'aide parmi les divers donateurs et pays membres et grâce à la collaboration entre organisations à l'égard de questions d'importance régionale, depuis la lutte contre le VIH/sida jusqu'à l'amélioration de la compétitivité économique.

Sur le terrain, il est clair que les nouveaux projets approuvés mettent davantage l'accent sur la réduction de la pauvreté et l'atteinte des ODM. En 2004, des progrès considérables ont été accomplis en matière d'allègement de la dette, plus particulièrement en Afrique, et sur le plan de l'atténuation des effets des catastrophes et du redressement, surtout en Asie et dans les Amériques. Toutes les banques ont favorisé le DSP en contribuant au renforcement des sociétés et institutions privées, et en assainissant le climat des affaires dans les pays membres. Les banques ont également musclé leurs programmes d'intégration régionale, reconnaissant le rôle crucial que jouent les relations commerciales dans la croissance économique et la réduction de la pauvreté.

À titre de membre permanent siégeant à tous les conseils d'administration des BRD, le Canada a largement contribué aux progrès accomplis, grâce au dialogue sur les politiques avec ses partenaires des BRD et à l'assistance technique axée sur la mise en œuvre des priorités liées à l'accroissement de l'efficacité de l'aide. Nous continuerons d'encourager des gains importants dans ces domaines. Le Canada compte également aider les BRD à relever leurs grands défis, notamment en ce qui a trait aux changements internes nécessaires à leurs réformes, tels que la formation et la transformation de la culture organisationnelle, l'avancement de la décentralisation et de la rationalisation des processus administratifs, le renforcement des systèmes internes de gestion des connaissances ainsi que la promotion de l'ouverture et de la souplesse. Compte tenu de son ferme engagement à l'égard de la réforme et de la modernisation de toutes les BRD et des progrès qu'elles ont accomplis, le Canada continuera à contribuer à l'efficacité de l'aide, et ce, non seulement au sein des BRD, mais également dans l'ensemble de la communauté du développement.



## Annexe :

### Contribution du Canada aux banques régionales de développement pour les exercices 2002-2003, 2003-2004 et 2004-2005

Les montants figurant dans la présente annexe sont exprimés en dollars canadiens.

#### Banque africaine de développement

	2002-2003	2003-2004	2004-2005
Dépenses d'investissement (non budgétaires)	4 479 988,06	3 812 442,98	3 461 282,04
Fonds concessionnels (FAfD)	72 000 000,00	67 227 302,00	69 603 210,00
Contributions aux programmes (y compris les fonds d'affectation spéciale)	11 510 000,00	3 510 000,00	13 100 003,00

#### Banque asiatique de développement

	2002-2003	2003-2004	2004-2005
Dépenses d'investissement (non budgétaires)	0,00	0,00	0,00
Fonds concessionnels (FAsD)	48 689 252,00	0,00	100 339 869,00
Contributions aux programmes (y compris les fonds d'affectation spéciale)	1 948 505,00	1 374 140,00	5 975 546,00



## Banque interaméricaine de développement

	2002-2003	2003-2004	2004-2005
Dépenses d'investissement (non budgétaires)	0,00	0,00	0,00
Fonds concessionnels (FOS)	0,00	0,00	0,00
Contributions aux programmes (y compris les fonds d'affectation spéciale)	175 000,00	6 626 000,00	645 000,00

## Banque de développement des Caraïbes

	2002-2003	2003-2004	2004-2005
Dépenses d'investissement (non budgétaires)	0,00	0,00	0,00
Fonds concessionnels (FSD)	18 294 504,65	9 022 298,00	1 681 197,15
Contributions aux programmes (y compris les fonds d'affectation spéciale)	4 500 000,00	1 000 000,00	2 927 844,00